ESTIMATES

Canadian Food Inspection Agency

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2002-III-105

ISBN 0-660-61527-4

101-05551/

Canadian Food Inspection Agency

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Approved:

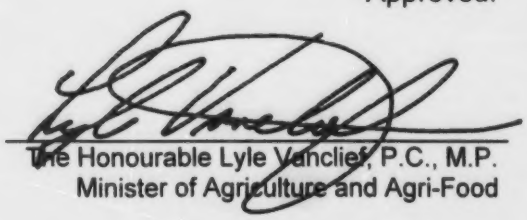

The Honourable Lyle Vanclief, P.C., M.P.
Minister of Agriculture and Agri-Food

TABLE OF CONTENTS

SECTION I: MESSAGES **1**

Minister's Message 1
Management Representation 3

SECTION II: AGENCY OVERVIEW **5**

2.1 Mandate, Roles and Responsibilities 5
2.2 Agency / Program Objective 7
2.3 Planning Context 8
2.4 Agency Planned Spending 11

SECTION III: AGENCY PLANS, RESULTS, ACTIVITIES AND RESOURCES **13**

3.1 Food Safety 13
3.2 Animal Health 18
3.3 Plant Protection 21

SECTION IV: JOINT INITIATIVES **25**

4.1 Horizontal Initiatives 25
4.1.1 Legislative & Regulatory Initiatives 25
4.1.2 Expanding Scientific Capacity 26
4.1.3 Environmental Management 27
4.1.4 Citizen-centred Service Delivery 27
4.1.5 Human Resource Management 28
4.1.6 Sound Information and Financial Management 29

4.2 Collective Initiatives 30
4.2.1 Effective Communication & Engaging Others 30
4.2.2 Improving Science and Technology Capacity 34
4.2.3 International Regulatory Framework 35
4.2.4 Biotechnology Issues 37

SECTION V: FINANCIAL INFORMATION **41**

Table 5.1 Summary of Capital Spending by Program and Business Line 41
Table 5.2 Details on Major Capital Spending 41
Table 5.3 Summary of Transfer Payments 42
Table 5.4 Source of Respendable and Non-Respendable Revenue 43
Table 5.5 Net Cost of Program for Estimates Year 44

SECTION VI: OTHER INFORMATION **45**

6.1 Statutes and Regulations 45

SECTION I: MESSAGES

Minister's Message

I am pleased to present the 2001-2002 *Report on Plans and Priorities* for the Canadian Food Inspection Agency (CFIA). The Agency enters its fifth year of operation with a clear plan to deliver federal regulatory services related to food safety, animal health and plant protection. This plan recognizes and responds to the many challenges that the Agency is facing and also sets an ambitious course for the future. The commitments made by the Agency clearly contribute to the Government of Canada's overarching goal to continue to build a stronger, ever more inclusive Canada and secure a higher quality of life for all Canadians.

Canada's food inspection system is one of the best in the world and, as such, serves as a model for the development of food inspection systems in other countries. Canada's safe and nutritious supply of food is a result of the efforts of all levels of government, producers, processors and distributors.

The Agency's role is to verify that federal Acts, regulations and standards are met. CFIA does this through the delivery of a comprehensive inspection and enforcement program. The Agency also assists industry in adopting safety programs that quickly identify and address problems. CFIA also works with others to educate the public on safe food handling. In the face of increasingly complex challenges, such as advancing processing technologies, increased global trade in food and more complex distribution channels, CFIA remains focused on protecting Canadian consumers.

The Agency also has the responsibility to safeguard Canada's animal and plant resource base, its crops, forests and livestock from pests and diseases. Increased international trade and travel have resulted in formidable challenges in preventing pests and diseases from entering Canada. At the same time, the Agency is challenged to be vigilant in order to control and/or eradicate pests and diseases within Canada. The Agency also contributes to protecting the health of animals and preventing the transmission of animal diseases to humans.

In support of its work in food safety, animal health and plant protection, the Agency is committed to investing in research and innovation and establishing strategic partnerships. Its commitment also extends to enhancing information systems and improving communication and coordination among all levels of government.

CFIA continues its comprehensive and integrated approach to delivering effective and efficient federal inspection and related services for food, animals and plants. I invite you to read this *Report on Plans and Priorities* to see how the Canadian Food Inspection Agency will continue to contribute to enhancing the quality of life of Canadians.

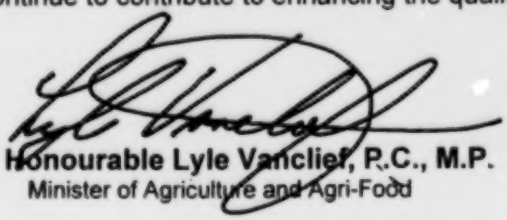

The Honourable Lyle Vanclief, P.C., M.P.
Minister of Agriculture and Agri-Food

Management Representation

Report on Plans and Priorities 2001-2002

I submit, for tabling in Parliament, the 2001-2002 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Canadian Food Inspection Agency.

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the Agency's mandate, priorities, strategies, and planned results;
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities (RPP)*;
- Is comprehensive and accurate; and,
- Is based on sound underlying Agency information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the production of this RPP.

The Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) on which this document is based was approved by Treasury Board Ministers on September 28th, 2000 and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Ronald L. Doering, President
Canadian Food Inspection Agency

SECTION II: AGENCY OVERVIEW

2.1 Mandate, Roles and Responsibilities

The Canadian Food Inspection Agency (CFIA) delivers all federally mandated food inspection, animal health and plant protection programs.

The CFIA mandate is to provide effective administration and enforcement of 13 Acts and their regulations related to food safety, fair labelling practices, animal health and plant protection.

Within this context, the CFIA Mission Statement summarizes the primary purpose and fundamental beliefs that guide the efforts of CFIA management and staff:

Safe Food, Animal Health, Plant Protection

The Canadian Food Inspection Agency is a science-based federal regulator of food, animals and plants. We are committed to enhancing the safety of federally regulated food and contributing to the protection of the health of animals and the plant resource base.

A primary role of the Agency is to provide inspection and enforcement services. CFIA is responsible for enforcing federal legislation for food safety, guided by Health Canada policies and standards. Health Canada is responsible for the establishment of policies and standards in regard to the safety of food sold in Canada. In the areas of animal health and plant protection, CFIA is responsible for both policy development and administration and the enforcement of the federal mandate. Federal responsibilities for food safety, fair labelling, animal health and plant protection are summarized below.

Summary of Federal Responsibilities

	Food Safety	Fair Labelling	Animal Health	Plant Protection
Policy/Standards	Health Canada	CFIA	CFIA	CFIA
Inspection/ Enforcement	CFIA	CFIA	CFIA	CFIA

The Agency administers 14 inspection programs related to food, plants and animals. These programs involve all types of food including agricultural and aquatic commodities; agricultural inputs such as feeds, seeds and fertilizers; animal health; and plant protection.

The focus of the food inspection programs is to verify that manufacturers, importers, distributors and producers regulated by CFIA meet federal standards for: safety; quality; quantity; composition; handling; identity; processing; packaging and labelling.

CFIA also certifies that exported food meets foreign country requirements in cases where there are inspection/certification agreements.

Food Programs: Dairy, Egg, Fish, Meat Hygiene, Honey, Fresh Fruit and Vegetables, Processed Products, Fair Labelling Practices, Food Safety and Investigation.

Animal Health Programs: Animal Health, Feed.

Plant Protection Programs: Plant Protection, Seed, Fertilizer.

The animal health and plant protection programs contribute to the protection of Canada's animal and plant resource base – our crops, forests and livestock – against the introduction and spread of regulated pests and diseases of significance to human health, the environment and the economy.

CFIA's services are provided by approximately 4800[1] highly skilled employees working across Canada. CFIA's staff includes front-line inspectors, veterinarians, agrologists, food scientists, biologists, chemists, laboratory technicians, computer systems specialists, support staff, communications experts, financial officers and program and policy analysts. The Agency manages the delivery of its mandate through Headquarters and four operational areas. Reporting to the area offices are 18 regional offices, 185 field offices, and offices in non-government establishments (i.e., processing facilities). In addition, CFIA has 22 laboratory and research facilities across the country.

Delivery of CFIA's mandate also involves the expertise and support of other federal departments, provincial, territorial and municipal governments, producers, industry, distributors, retailers and consumers. CFIA operates on the belief that consultation with stakeholders, and partnerships with consumers, industry and governments are the most effective ways to achieve results.

[1] Planned FTEs' 2001-02

CFIA is led by a President who reports to the Minister of Agriculture and Agri-Food. Although each organizational unit within CFIA has a unique and important role to play in the achievement of results, primary accountability for business line results is shared by the Vice-President Programs and Vice-President Operations, who report to the President.

The following graphic illustrates the organizational and business line structure for CFIA:

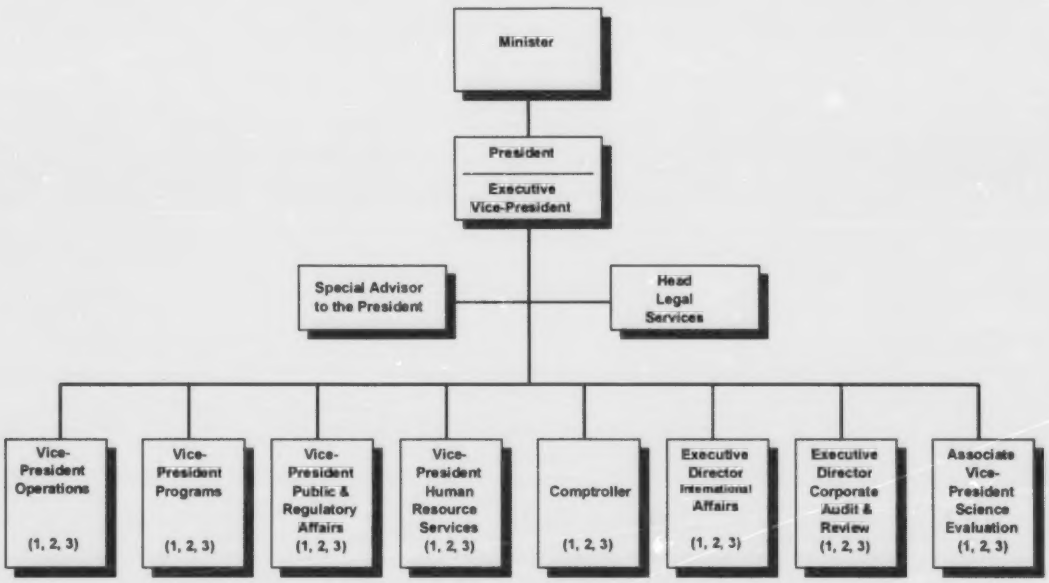

Business Line Titles	($ millions)	(FTEs)
(1) Food Safety	217.4	3,224
(2) Animal Health	66.4	890
(3) Plant Protection	46.9	698
Net Planned Spending 2001-02	**330.7**	**4,812**

2.2 Agency / Program Objective

The objective of the Canadian Food Inspection Agency is to strengthen the food safety system, encourage fair labelling practices, and contribute to the health of animals and the protection of the plant resource base.

2.3 Planning Context

There are several factors – both internal and external to the Agency – that influence CFIA's planning. The following is a description of the key factors that have influenced the plan presented in this document.

Government commitments: The Government of Canada set out its plan in the recent Speech from the Throne[2] to create opportunity and ensure it is shared by all citizens, in pursuit of the overarching goal of building a stronger, more inclusive nation and securing a higher quality of life for all Canadians. The focus on innovation, ideas and talent in all sectors and regions of Canada is of particular significance to CFIA. The Agency contributes to the Government's commitments pertaining to high standards of environmental stewardship and food safety, excellence in Canadian research and a global strategy for Canadian science and technology.

To support responsive government and the needs of citizens, the Treasury Board Secretariat outlined a management agenda for federal departments and agencies. *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* addresses a number of government-wide initiatives to which the Agency contributes. These include: client-centred service delivery; modern comptrollership; Government On-Line; and developing an exemplary workplace.

Public Perceptions and Expectations: Canadian consumers are asking for more and better information about food safety and nutritional issues. Polling results[3] indicate that Canadians consider food safety the most important food issue, followed by nutrition and quality. Increased public and media attention to these issues has been reinforced by several high-profile incidents that occurred in other countries including "Mad Cow Disease" and dioxin in feeds, as well as E. coli 0157: H7 in water in Canada.

Canadians expect the federal government's science programs to be "world class," with policies and interventions that are based on the best available information and science. The public has also acknowledged that food safety is not solely a government responsibility – consumers and industry also have a role to play in preventing bacterial food-borne illness. However, with respect to the government's role, Canadians expect accountability and openness as well as effective and efficient delivery.

---

[2] Speech from the Throne, 37th Parliament of Canada, January 30, 2001.
[3] International Survey on Food Safety and Biotechnology, Environics Ltd., Toronto, Sept. 1999.

The Changing Marketplace and Food Industry: A greater volume and variety of manufactured foods are being introduced to the marketplace. Retailers increasingly offer ready-to-eat meals such as pasta, soup, pastry and sandwiches. Food is being sold in stores not traditionally associated with food retailing – drugstores, department stores and warehouse outlets.

Food imports will continue to increase substantially, as will the number of countries from which Canada imports. This presents a challenge in that some incidents related to these foods can be difficult to trace back and may require considerable time to investigate. An expected increase in Canadians' food purchasing via the Internet is anticipated to compound this problem.

New food products – herbal and botanical products, ethnic foods, sports and nutrition drinks, foods derived from products of biotechnology, organic foods and nutriceuticals – will increasingly enter the Canadian marketplace. CFIA will continue to develop and adapt inspection methods and staff training programs to meet new regulatory requirements.

Pressures on the Food Safety System: The number of food emergencies requiring CFIA response has increased significantly in recent years. Since 1996-1997, food recalls have increased by 80%, with this past year being the first moderate year-over-year decrease (five percent). The overall increase can be attributed to an increased number of CFIA investigations, more reported allergies and emerging pathogens, improved surveillance systems, greater consumer awareness, improved detection methodologies, more stringent Health Canada guidelines and increasing food imports, particularly from non-traditional sources. More complex and varied food production and distribution channels have also elevated the potential for food safety incidents. Changing consumption habits have exposed Canadians to new food products, and in turn, to new food safety risks. These pressures are compounded by changing workforce demographics and the implications on recruitment and retention of qualified staff in the regulatory sector.

International Agreements and Standards for Food, Plants and Animals: The relationships between existing and emerging international agreements/ standards are becoming more complex, requiring pro-active engagement of the Agency across a broader range of international fora than has been the case in the past (e.g. including multilateral environmental negotiations). International standard-setting bodies are also developing new, more stringent standards to verify the safety of food and agricultural inputs. The establishment of 'disease free' zones – areas without regulated diseases – is being promoted by international organizations and will further liberalize international movement of food, plants and animals. Canada must continue to maintain its excellent international reputation in the area of food safety, animal health and plant protection. The Agency must also continue to influence the development of

international inspection standards by being an active participant in international standard-setting bodies.

Technological Advances: Biotechnology is an increasingly important and challenging issue for Canadians. Public concern, both at home and abroad regarding products derived from biotechnology, continues to challenge the Agency. The challenge will be to permit the safe use of this technology while maintaining regulatory requirements that are sufficiently stringent and strictly and consistently enforced to protect all Canadians.

Other examples of significant technological advances that present challenges include modernized poultry plant inspection systems, potential use of irradiation, expanded requests for surveillance and monitoring, early disease and pest identification, and rapid information-exchange capabilities. CFIA will have to ensure that staff are provided with ongoing training to develop technical skills and knowledge. Joint initiatives with Health Canada and provincial and municipal health authorities will be critical, particularly in terms of sharing information. There will continue to be significant opportunities to dialogue with partners, stakeholders and the public, especially by capitalizing on modern technologies including the Internet.

Collaborative Efforts: In Canada, federal, provincial, territorial and some municipal governments are involved in food safety, plant protection and animal health. The Government of Canada has directed all departments and agencies to work towards increased federal, provincial and territorial collaboration as a means to optimize resources, improve efficiency and effectiveness, and reduce overlap and duplication. Active involvement and support for the Canadian Food Inspection System (CFIS) is an example of how CFIA works collectively with others. Collaborative partnerships between the federal government and producers, industry and consumers will also continue to increase.

2.4 Agency Planned Spending

($millions)	Forecast Spending 2000-01 *	**Planned Spending 2001-02**	Planned Spending 2002-03	Planned Spending 2003-04
Budgetary Main Estimates (gross)	314.3	**360.1**	359.7	359.3
Non-Budgetary Main Estimates (gross)	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Less: Respendable revenue	53.1	**47.8**	47.8	47.8
Total Main Estimates	261.2	**312.3**	311.9	311.5
Adjustments **	97.0	**18.4**	15.0	15.0
Net Planned Spending	358.2	**330.7**	326.9	326.5
Less: Non-respendable revenue	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Plus: Cost of services received without charge	29.1	**31.5**	31.6	31.6
Net Cost of Program	387.2	**362.1**	358.4	358.0

Full Time Equivalents	4,678	**4,812**	4,800	4,800

* Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments are to accommodate approvals obtained since the Annual Reference Level Update (ARLU) exercise and to include Budget initiatives.

Note: With respect to fiscal years 2001-02 to 2003-04, the reference levels indicated do not include adjustments anticipated as a result of the TBS led Resource Review of the Agency's current funding levels, expected to be completed by March 31, 2001.

SECTION III: AGENCY PLANS, RESULTS, ACTIVITIES AND RESOURCES

The Canadian Food Inspection Agency has three business lines – Food Safety, Animal Health and Plant Protection. The following is a description of each business line and the associated planned results, activities and resources.

3.1 Food Safety

3.1.1 Business Line Objective

To strengthen the food safety system and promote fair labelling practices

3.1.2 Business Line Description

The food safety business line regulates food and food products that cross international and interprovincial borders through a range of regulatory tools including establishment registration, establishment and product inspection, product certification, licensing of individual or corporate entities and enforcement activities; enforces legislation related to the safety and nutritional quality of food sold in Canada; conducts food safety investigations, some of which may result in a food recall; carries out food safety projects targeting high risk products or issues; promotes and facilitates the implementation of internationally recognized food safety systems by federally registered establishments; promotes consumer awareness and knowledge of food safety issues; and administers and enforces legislation governing fair labelling and deceptive practices related to food.

3.1.3 Net Planned Spending and Full-time Equivalents

	Forecast Spending 2000-01	**Planned Spending 2001-02**	Planned Spending 2002-03	Planned Spending 2003-04
Net Planned Spending (in millions of dollars)	227.3	**217.4**	215.6	215.3
Full Time Equivalents	3,134	**3,224**	3,216	3,216

3.1.4 Key Result Commitment

Safe food and fair labelling practices

Key Result Commitment: Safe food and fair labelling practices

3.1.5 Planned Results and Related Activities

PLANNED RESULT	RELATED ACTIVITIES
Timely and appropriate response to food emergencies	▪ Ongoing examination of **emergency response processes** to continuously improve ability to respond in a timely, appropriate and consistent manner ▪ Provide **science support** (knowledge, skills, tools) to inspectors to contain and investigate outbreaks of food-borne illnesses ▪ Refine **emergency communication systems** to ensure provision of rapid information during food emergencies ▪ Strengthen Issues Management System for improved **tracking of complaints and incidents** ▪ Implement the **Food-borne Illness Outbreak Response Protocol**, in partnership with Health Canada, the provinces and territories ▪ Explore how to best **share database information**, including the feasibility of linking databases of other public health partners such as the provinces and territories
Industry adoption of science-based compliance practices, for example HACCP	▪ **Promote industry use of Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP) principles** – identification and control of key hazards in food processing and prevention of food safety problems ▪ Complete **regulatory amendments** necessary for mandatory **Food Safety Enhancement Program (FSEP)**, a HACCP-based program, in all federally registered meat establishments ▪ **Assist industry** in individually tailoring and refining their HACCP systems ▪ Provide **recognition** of HACCP systems in federally registered establishments ▪ **Verify ongoing compliance** of HACCP systems in federally registered establishments ▪ Complete piloting of the **Modernized Poultry Inspection Program (MPIP)**, a HACCP-based program ▪ **Test MPIP in fowl establishments** (hen and turkey) ▪ Complete pilot project with the **hog slaughter industry** to apply HACCP to processing ▪ Provide food safety related scientific and technical support for the **Canadian On-Farm Food Safety Program** and the new **Canadian Food Safety Adaptation Program**

Key Result Commitment: Safe food and fair labelling practices (cont.)

PLANNED RESULT	RELATED ACTIVITIES

Compliance with federal standards for food safety on domestic and imported products	▪ Verify that domestic and imported food products comply with Federal Acts, regulations and standards
	  ▪ **Inspect** and/or **audit** establishments and products
	  ▪ **Examine** and **test** food samples for chemical, microbiological and physical hazards
	▪ Carry out **investigations** when violations are suspected or when industry or consumer complaints are received
	▪ Take **enforcement** action, as necessary, including detaining or seizing goods, condemning or destroying non-compliant products, recalling products and initiating prosecution
	▪ **Develop programs** designed to encourage compliance
	▪ **Train staff** so that they are prepared to respond to increased adoption of HACCP principles and are able to keep abreast of new processing systems and technologies
	▪ **Develop compliance assessment approaches**:
	  ▪ Pilot a common approach to assessing food establishments
	  ▪ Standardize, harmonize and implement, where feasible, a common approach to imports
	▪ **Develop enforcement strategies and policies** and conduct training to ensure fair, appropriate and consistent application of enforcement policy
	▪ Develop, validate and improve **methodology to test** for chemical, microbiological and physical hazards
	▪ Provide **scientific advice** on food safety
	▪ Work in **co-operation with partners to reduce the need for recalls** (e.g. work with industry on labelling of allergens; development of allergy-prevention programs for manufacturers, importers and distributors)
	▪ Work in **international fora**, such as *Codex Alimentarius*, to influence the development of science-based international food safety standards; rigorously negotiate and enforce international food agreements and protocols

Key Result Commitment: Safe food and fair labelling practices (cont.)

PLANNED RESULT	RELATED ACTIVITIES

Enhanced consumer awareness and knowledge of food safety issues and practices	▪ Provide consumers with information about safe food handling practices through our **web site, trade shows, exhibitions and direct mailings**
	▪ Actively participate as a member of the **Canadian Partnership for Consumer Food Safety Education**, a broad-based coalition of stakeholders with a common goal to prevent food-borne illness. In that capacity:
	  ▪ Assist in the development of a series of **fact sheets**
	  ▪ Assist in the issuing of **news releases** tied to food-related milestone dates, (e.g., Thanksgiving)
	  ▪ Participate in **fairs, exhibits and interviews**
	▪ Work to enhance **interactivity of web site** to encourage its use by consumers as a source for food safety information
	▪ Promote and maintain an **electronic recall subscription service**

Effective standards and activities to deter deceptive practices	▪ Set **standards related to the accuracy of product information** appearing on both domestic and imported foods
	▪ Develop analytical **methods to enforce standards**
	▪ Verify that claims on labels are not false, misleading or deceptive and verify that foods meet Canada's requirements for quantity, quality, composition and packaging
	  ▪ **Analyze** food products
	  ▪ **Inspect** and **audit** industry control systems
	  ▪ **Conduct investigations**
	  ▪ Take **enforcement action**, as required
	▪ Maintain **consumer complaints information system**
	▪ Develop **strategies to help prevent misrepresentation**, such as the development of trade seminars and materials
	▪ Review and adapt, as appropriate, **enforcement and compliance strategies and tools**
	▪ **Co-ordinate efforts** with other agencies
	▪ Participate on **international standard-setting bodies** for labelling

Key Result Commitment: Safe food and fair labelling practices

PLANNED RESULT	RELATED ACTIVITIES
Canadian food products meeting other governments' science-based food safety requirements and contributing to the development of jointly-agreed operational methods and procedures	• Negotiate and manage **product-specific agreements and protocols** with other countries • Foster **strong working relationships** with other government departments: Health Canada, Fisheries and Oceans Canada, Agriculture and Agri-Food Canada, Canadian International Development Agency, Department of Foreign Affairs and International Trade and Environment Canada • **Promote and develop science-based international food safety standards** within the *Codex Alimentarius* system of the United Nations' World Health Organisation (WHO) and the Food and Agriculture Organisation (FAO)

3.2 Animal Health

3.2.1 Objective

To contribute to the protection of the health of animals and prevention of the transmission of animal diseases to humans

3.2.2 Description

The Animal Health business line carries out programs to protect the health of animals and prevent the transmission of animal diseases to humans through monitoring, testing and quarantine activities; contributes to meeting international and domestic health and safety standards of animals, animal products, embryos, semen and feed; issues export certificates specifying testing, diagnostic, facility and quarantine requirements; inspects and licenses veterinary biologics for purity, safety and labelling; regulates the humane transportation of animals; regulates livestock feed for safety and efficacy; and verifies that feed labels meet labelling and composition requirements.

3.2.3 Net Planned Spending and Full-time Equivalents

	Forecast Spending 2000-01	**Planned Spending 2001-02**	Planned Spending 2002-03	Planned Spending 2003-04
Net Planned Spending (in millions of dollars)	81.3	**66.4**	64.6	64.5
Full Time Equivalents	865	**890**	888	888

3.2.4 Key Result Commitment

Protection of the health of animals and prevention of the transmission of animal diseases to humans

Key Result Commitment: Protection of the health of animals and prevention of the transmission of animal diseases to humans

3.2.5 Planned Results and Related Activities

PLANNED RESULT	RELATED ACTIVITIES

Effective standards and enforcement approaches to control the entry into Canada and the domestic spread of regulated animal diseases	▪ Develop **science-based import policies** for live animals and their products
	▪ Verify that Canadian standards are met for imported and domestic animals or their products
	  ▪ **Test** domestic animals, herd and flocks
	  ▪ **Inspect imports**
	▪ Use **enforcement and compliance authorities** as required, including quarantine and destruction of diseased animals
	▪ **Investigate** suspected disease outbreaks
	▪ **Conduct intensive surveys** to verify Canada's freedom from regulated diseases, including Transmissable Spongiform Encephalopaths (TSEs), such as Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) and Chronic Wasting Disease (CWD) in elk
	▪ Monitor the integrity of the animal **health certification process**
	▪ Gather **international disease intelligence**, scan for best practices worldwide, and work in international fora such as the *Office International des Epizooties* to share advice and information on the most serious diseases for animals
	▪ Administer **compensation for destroyed livestock**, as appropriate
	▪ Promote **on-farm disease prevention programs**, increase awareness amongst producers and animal health professionals and encourage quality management practices such as mandatory livestock identification
	▪ Verify that **veterinary vaccines** and **diagnostic kits** are safe and efficacious
	▪ Conduct **regulatory research** on animal health
	▪ Provide **scientific advice** on animal health

Key Result Commitment: Protection of the health of animals and prevention of the transmission of animal diseases to humans (cont.)

PLANNED RESULT	RELATED ACTIVITIES
Effective control of the transmission of animal diseases to humans	▪ **Surveillance, testing and control activities** ▪ **Contribute laboratory expertise and testing** to identify regulated and exotic diseases and control their spread into Canada ▪ Continuous **vigilance, learning and improvement** based upon experience domestically and internationally ▪ Train staff in **emergency response procedures** through simulations and other training aids ▪ Conduct **regulatory research** on control of transmission of animal diseases to humans

Compliance of livestock feeds with federal standards for safety, efficacy and labelling	▪ Verify that livestock feed manufactured in, or imported into Canada, is safe, effective and labelled according to established standards
	  ▪ **Register feeds** before their introduction into the marketplace
	  ▪ **Monitor and test** for the presence of harmful residues such as heavy metals, pesticides and drugs
	▪ Develop a **rendering risk management policy** to verify that mandatory manufacturing controls, labelling requirements and records are being maintained
	▪ Develop, validate and improve **analytical methodology** for feeds
	▪ Provide **scientific advice** on livestock feeds

Canadian animals and their products meeting other governments' science-based animal health requirements and contributing to the development of jointly-agreed operational methods and procedures	▪ **Negotiate and manage product-specific agreements and protocols** with other countries with a view to ensuring that animal health standards are science-based and effectively adhered to in a manner that avoids unnecessarily disrupting trade ▪ Foster **strong working relationships** with our federal partners: Health Canada, Agriculture and Agri-Food Canada, Canadian International Development Agency, Department of Foreign Affairs and International Trade ▪ **Maintain and continuously update documentation on other countries' animal health systems** and requirements ▪ **Promote and develop science-based international animal health standards** under the *Office International des Epizooties* in order to better protect the animal resource base in Canada and throughout the world ▪ **Conduct audits on standards of other countries** exporting to Canada

3.3 Plant Protection

3.3.1 Objective

To contribute to the protection of the plant resource base from the introduction and spread of regulated pests and diseases of significance to Canada's crops and forests.

3.3.2 Description

The Plant Protection business line controls the import and domestic movement of regulated plants, plant products including forestry products, fertilizer and seed; contributes to preventing the introduction of regulated pests and diseases into Canada, and controls and/or eradicates those discovered in Canada; contributes to meeting international plant control requirements and certifies plants and plant products for domestic and export trade; conducts insect surveys to enable the Agency to detect new and incipient pest populations and enable a rapid response to prevent the spread of pests; maintains international disease intelligence activities, negotiates import health requirements with exporting countries, and maintains an emergency response capacity; certifies seed and registers field crop varieties; grants Plant Breeders' Rights for varieties of agricultural and horticultural crops; regulates fertilizer and supplements for safety and efficacy; and conducts environmental assessments for the release of products of biotechnology including seeds, plants and microbial products.

3.3.3 Net Planned Spending and Full-time Equivalents

	Forecast Spending 2000-01	**Planned Spending 2001-02**	Planned Spending 2002-03	Planned Spending 2003-04
Net Planned Spending (in millions of dollars)	49.6	**46.9**	46.8	46.7
Full Time Equivalents	678	**698**	696	696

3.3.4 Key Result Commitment

Protection of the plant resource base from regulated pests and diseases

Key Result Commitment: Protection of the plant resource base from regulated pests and diseases

3.3.5 Planned Results and Related Activities

PLANNED RESULT	RELATED ACTIVITIES

Effective standards and enforcement approaches to control the entry into Canada and domestic spread of regulated plant diseases and pests	▪ Develop **science-based policies and procedures**
	▪ Verify that imported and domestic plants and their products meet Canadian standards
	  ▪ **Inspect** plants, plant products and material accompanying shipped products, such as wood packing materials and containers
	  ▪ **Test** for the presence of foreign regulated plant diseases and pests
	  ▪ **Take enforcement and compliance action**, as necessary
	▪ **Issue import permits** for agricultural, forestry, and other plant commodities and biological products
	▪ Audit **plant health systems** of key trading partners
	▪ Monitor international pest finds and expand the **Plant Health Early Warning System (PHEWS)** for early detection of emerging pests and diseases
	▪ Conduct **public education and awareness programs** (e.g., for travellers)
	▪ Test and improve upon mobilization and **emergency response mechanisms** (e.g. for travellers)
	▪ Assess and recognize **industry quality systems**
	▪ Conduct **a national survey program** (along with federal and provincial counterparts) to detect new and incipient pest populations, redefine geographic limits of pest populations, establish quarantine zones and identify pest-free areas
	▪ Develop a policy on **invasive species**
	▪ Pursue **Memoranda of Understanding,** as required, with provincial and municipal governments as well as other federal departments and agencies (i.e., Canadian Grain Commission, Canadian Forestry Service)
	▪ Implement **a joint multi-jurisdictional pest management committee**
	▪ Continue to expand **risk assessment** and **risk management** expertise in order to identify pests and develop policies
	▪ **Pursue continued relationships** with the broader scientific community that specializes in plant protection, both in Canada and internationally
	▪ **Conduct regulatory research** and **provide scientific advice** on plant protection

Key Result Commitment: Protection of the plant resource base from regulated pests and diseases (cont.)

PLANNED RESULT	RELATED ACTIVITIES
Compliance of seed and fertilizer with federal standards for safety, product and process	▪ **Regulate and inspect** seed imports, pedigree seed production and fertilizers ▪ **Certify** seed and fertilizers for domestic and export markets ▪ **Register** seed establishments, seed operators, seed grading and fertilizer establishments ▪ **Verify that claims** on seed and fertilizer labels are accurate ▪ Provide oversight to the **Canadian Seed Institute** – a verification body ▪ **Monitor the safety and effectiveness of fertilizers** for agricultural crops, home use and garden use ▪ **Investigate suspected non-compliance** for seeds and fertilizers ▪ **Establish new standards and revise existing standards**, as appropriate, to enhance consistency of application as well as to reflect the latest developments in science and technology ▪ Actively participate in **multi-lateral standard-setting** organizations for seeds and fertilizers ▪ Conduct in-depth **environmental safety assessments** of organisms modified through biotechnology ▪ Assign **"patent-style" protection** to new crop varieties under the *Plant Breeders' Rights Act*
Canadian plants and their products meeting other governments' science-based plant protection requirements and contributing to the development of jointly-agreed operational methods and procedures	▪ Negotiate and manage **product-specific agreements and protocols** with other countries with a view to ensuring that plant health standards are science-based and effectively adhered to in a manner that avoids unnecessarily disrupting trade ▪ Foster **strong working relationships** with other federal partners: Agriculture and Agri-Food Canada, Canadian Forestry Service, Canadian International Development Agency, Department of Foreign Affairs and International Trade and Environment Canada ▪ Promote and develop **science-based international plant health standards** under the Food and Agriculture Organization's (FAO) International Plant Convention (IPPC) and its regional body, the North American Plant Protection Organization (NAPPO) ▪ Develop comprehensive and consistent **international policies/standards and regulatory criteria for risk assessment of transgenic plants and novel microbes and their products** with key trading partners and in key international organizations

SECTION IV: JOINT INITIATIVES

4.1 Horizontal Initiatives

In addition to the initiatives presented in the previous section, the Canadian Food Inspection Agency will continue to contribute to a number of initiatives that are government-wide in nature. They include:

- legislative and regulatory initiatives;
- expanding scientific capacity;
- environmental management;
- citizen-centred service delivery;
- human resource management;
- sound information and financial management.

The following is a summary of key activities and planned results related to each of these government-wide initiatives.

4.1.1 Legislative & Regulatory Initiatives

Initiatives	Planned Results
Consolidate existing federal food legislation and agricultural input legislation into a comprehensive Act and **modernize** other statutes administered and enforced by CFIA.	Uniform standards and enforcement measures.
Promulgate regulatory changes to make **Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP) mandatory for meat and poultry.**	Industry adoption of science-based compliance practices.

4.1.2 Expanding Scientific Capacity

Initiative	Planned Results
Assure sound science advice: Recent government decisions in Canada and other countries, regarding public health and food safety areas have highlighted the importance of bringing sound science advice to bear on government policy and regulatory decisions. The Government of Canada's Science and Technology (S&T) Initiative provides direction to federal science-based departments and agencies (SBDAs) for building a stronger and better-coordinated federal S&T framework. Accordingly, CFIA will **implement and integrate the recommendations of the Council of Science and Technology Advisors' (CSTA) SAGE**[4] and **Building Excellence in Science and Technology (BEST) reports** into CFIA's priority-setting and decision-making process. The implementation strategy for these recommendations will include three key elements: • promoting their adoption within the CFIA • ensuring accountability for them • evaluating their effectiveness	Comprehensive assessment of how the Agency is meeting its obligations under BEST, including how and where science advice is employed. Science advice in all appropriate program and policy decision-making. An established level of public confidence in the government's ability to address science-based issues. Holding of regulatory and public health science forums to inform staff of emerging science-based issues and developments and to facilitate and encourage strategic approaches for CFIA planning and decision-making.
Assure S&T Capacity: CFIA will strengthen its capabilities to deal with science-based issues and **design a renewed CFIA research strategy** that reflects the Agency's mandate and research capabilities and that is consistent with the SAGE and BEST recommendations.	Creation of a CFIA research framework encompassing both the development of specific risk management tools and long-term, mandate-specific research.

[4] The CSTA report, Science Advice for Government Effectiveness (SAGE), was submitted to Cabinet in May 1999.

4.1.3 *Environmental Management*

Initiative	Planned Results
Pre-release environmental assessments of products of biotechnology, feeds and fertilizers.	Environmental assessments to support risk management decisions on the release of biotechnology products.
Continue to implement the **Environmental Management System (EMS)** – complete assessment of current status and develop new action implementation plan.	CFIA is compliant with federal standards for EMS which aim to minimize environmental impacts.
Incorporate **Canadian Environmental Assessment Act (CEAA) requirements** for environmental assessments into the polices and regulatory framework of the Agency.	Revised CFIA policies and regulations that are CEAA compliant.
Develop and implement **Toxic Substance Management Plan (TSMP)** for CFIA.	TSMP implemented and compliant with CEPA requirements.
Develop and implement an **invasive species policy and protocol** for CFIA.	Policy that provides protection for native flora and fauna from incursions of invasive species.

4.1.4 *Citizen-centred Service Delivery*

Initiative	Planned Results
The CFIA will continue to **work with the Treasury Board Secretariat** on the agenda for change outlined in *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada.* CFIA is working to develop Service Standards in a number of key services. These standards will support the CFIA in providing more efficient and effective services to Canadians.	Service Standards in the Meat Hygiene and Fish Programs and a comprehensive timetable for service standards in other program areas will be developed by April 1, 2002.

4.1.5 Human Resource Management

Initiative	Planned Results
CFIA has developed a **comprehensive Human Resources Strategy** to address the many changes and challenges that will affect its business and its people, now, and in the future.	Maintain a qualified workforce Attract and retain skilled employees Build a supportive work environment

4.1.6 Sound Information and Financial Management

Initiative	Planned Results
The successful implementation of the Systems Applications, Products (SAP) system as part of the Financial Information Strategy (FIS) provided the basis to develop a **complete set of audited financial statements for 1999-2000 on an accrual basis**.	Provide a basis to generate more useful management information while at the same time meeting stewardship responsibilities relative to assets and liabilities, both at the Agency and government-wide levels.
The SAP implementation provides the Agency with the **capability to provide timely and accurate information to managers**.	Better matching between the program delivery costs and the revenues generated by cost recovery activities.
Other important initiatives include the enhancement of current program costing to support the Agency's move to the Modern Comptrollership environment.	Improve the decision-making process by having better information on program costing.
These initiatives will be expanded to improve financial/material information for managers.	Enhanced management-level financial information to support budgetary analysis and reporting.
Other aspects of modern comptrollership will focus on consolidating program delivery systems while maintaining appropriate internal controls.	Improved continuity between the program delivery systems and financial management requirements.
The Agency will also be participating in the Government On-Line (GOL) initiative as funding becomes available. GOL initiatives will be prioritized with internal operational system requirements and completed as resources are available.	Improved service delivery using information technologies. On-line access to CFIA programs and services.
CFIA has initiated a Task Force on Informatics to develop a renewed and sustainable investment program in Informatics systems and infrastructure. As well, the Agency will evolve its Information Management/Information Technology (IM/IT) governance and IM/IT organization to meet its complex systems and infrastructure requirements.	Development of a sustainable investment program in Informatics systems and infrastructure.

4.2 Collective Initiatives

Collective Initiatives are those that involve multiple partners, departments and/or jurisdictions. The vast majority of the work of the Agency is collective in nature. The following section describes major collective initiatives that support the plans outlined in Section III of this report.

4.2.1 Effective Communication & Engaging Others

Canadian Partnership for Consumer Food Safety Education	Key Result Commitment (Linkage)	List of Partner(s)	Money Allocated by Partners	CFIA Planned Results
The Partnership consists of a unique coalition of industry, consumer, government, health and environmental organizations working together to improve consumer understanding of food borne illness and the measures that can be taken to decrease the risks of the illness. As of December 2000, membership totalled 64 members concerned with food safety. Founding members of the Partnership include those organizations who were instrumental in the initial development of the FightBAC!™ Campaign. For a complete list of members, please refer to the Partnership web site at www.canfightbac.org	Safe food and fair labelling practices	CFIA Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) Health Canada (HC) Other levels of government Consumer, health and environmental groups	Membership fee ($10,000) and one FTE Other in-kind contributions are provided, although the monetary value of these contributions varies from year to year.	Enhanced consumer awareness and knowledge of food safety issues and practices.

Canadian Food Safety Adaptation Program (CFSAP)	Key Result Commitment (Linkage)	List of Partner(s)	Money Allocated by Partners	CFIA Planned Results
The CFSAP initiative is an innovative national program to assist the agri-food industry in designing comprehensive, collaborative food safety strategies and management systems. CFSAP was designed by CFIA in consultation with AAFC and food industry stakeholders. Funding provided under the auspices of the Canadian Adaptation and Rural Development (CARD) of AAFC will help national associations or groups involved in the production, marketing, distribution and preparation of food develop risk management strategies, tools and systems to enhance food safety. The use of Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP) as a tool helps promote a consistent scientific approach to food safety. The CFSAP initiative complements other initiatives targeting food safety such as the Canadian On Farm Food Safety Program (COFFSP).	Safe food and fair labelling practices	CFIA AAFC Industry Stakeholders	$11.4 million, plus $4.4 million in MII funds for collaborative industry research to support the program	Industry adoption of science-based compliance practices, for example HACCP. Compliance with federal standards for food safety on domestic and imported products.

Canadian On Farm Food Safety Program (COFFSP)	Key Result Commitment (Linkage)	List of Partner(s)	Money Allocated by Partner(s)	CFIA Planned Results
The COFFSP initiative is a joint effort of the federal government, industry and other stakeholders which aids national commodity associations in the development of a community specific voluntary On Farm Food Safety Program based on HACCP principles and assorted strategies and tools.	Safe food and fair labelling practices	CFIA AAFC Producer stakeholders	Not applicable	Increased awareness, understanding, and adaptation of consistent scientific approaches to food safety. Contributes to developing capacity to meet expanding safety requirements and continued consumer confidence in the safety of purchased food.

Federal / Provincial Initiatives	Key Result Commitment (Linkage)	List of Partner(s)	Money Allocated by Partner(s)	CFIA Planned Results
Canadian Food Inspection System	Safe food and fair labelling practices	*Leader:* Canadian Food Inspection Implementation Group - Co-chaired by CFIA; Ontario (AGR); and Alberta (Health) *Co-deliverers:* provinces and territories, Health Canada	Not applicable	Timely and appropriate response to food emergencies. Industry adoption of science-based compliance practices, for example HACCP Compliance with standards for food safety on domestic and imported products. Enhanced consumer awareness and knowledge of food safety issues and practices. Effective standards and activities to deter deceptive practices. Canadian food products meeting other government's science-based food safety requirements and contributing to the development of jointly-agreed operational methods and procedures.
Memoranda of Understanding	Safe food and fair labelling practices Protection of the health of animals and prevention of the transmission of animal diseases to humans Protection of the plant resource base from regulated pests and diseases	Lead: Joint CFIA/HC/DFO with each jurisdiction		Increased cooperation in the delivery of inspection services between members with overlapping responsibilities.

4.2.2 Improving Science and Technology Capacity

Canadian Institute for Food Inspection and Regulation (CIFIR)	Key Result Commitment (Linkage)	List of Participants	Money Allocated by Participants	CFIA Planned Results
A Memorandum Of Understanding between CFIA and the University of Guelph was signed on January 17, 2000 to create the Canadian Institute for Food Inspection and Regulation. The arrangement is a three-year pilot project, and demonstrated benefits will be assessed at the end of the term. The agreement also includes a co-operative student education program with a commitment to provide: • term employment in CFIA for up to 10 students; • the establishment of the CFIA President's Assistantship Program for three graduate students in priority areas of interest to CFIA; • support for the University's Students Promoting Awareness and Research Knowledge (SPARK) program; • staff/experience exchanges • an established joint research committee and a CFIA regulatory Chair at the University of Guelph.	Safe food and fair labelling practices Protection of the health of animals and prevention of the transmission of animal diseases to humans Protection of the plant resource base from regulated pests and diseases	CFIA University of Guelph (One of the goals of the Institute over the next four years is to expand membership to other federal and provincial departments and agencies, academic institutions and industry stakeholders with mutual interests)	$190,000 initial operating budget Three Assistantship awards of $25,000 each on an annual basis $10,000 support to SPARK program per year	Development of collaborative research projects. Recruitment and education of food regulatory staff. Improved communication of food regulatory activities. Enhanced food inspection, testing and regulation capabilities.

4.2.3 International Regulatory Framework

Initiatives	Key Result Commitment (Linkage)	List of Partner(s)	Money Allocated by Partner(s)	CFIA Planned Results
International Regulatory Architecture for Food Safety, Animal Health and Plant Protection: CFIA either leads, co-leads or is a significant contributor to interdepartmental teams focused on the design, negotiation and operation of international agreements such as the following: • Sanitary and phytosanitary trade agreements, World Trade Organization (WTO), North American Free Trade Agreement (NAFTA), Free Trade Area of the Americas (FTAA) (DFAIT co-lead), • International Plant Protection Convention for plant health standards, • Codex Alimentarius Commission for food safety and consumer protection standards (HC co-lead), • Cartegena Protocol on Biosafety for biodiversity protection in the context of transboundary movement of living modified organisms (DFAIT, EC co-lead), • Food safety policy dialogue under G-8 Leaders/Organization for Economic Cooperation and Development (OECD)/Food and Agriculture Organization (FAO)/World Health Organization (WHO) (HC, DFAIT co-lead), • OECD Seeds Schemes for facilitation of trade in pedigreed seed, • *Office International des Epizooties* (OIE) for Animal Health.	Safe food and fair labelling practices Protection of the health of animals and prevention of the transmission of animal diseases to humans Protection of the plant resource base from regulated pests and diseases	CFIA Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) (co-lead) AAFC HC (co-lead) Environment Canada (EC) (co-lead) Natural Resources Canada (NRCan) DFO	Not applicable	Achieving Canada's regulatory and other policy objectives through an international regulatory framework that meets the following criteria: • Transparent • Rules-based • Science-based • Mutually supportive components

Initiatives	Key Result Commitment (Linkage)	List of Partner(s)	Money Allocated by Partner(s)	CFIA Planned Results
These teams develop and implement positions and strategies for Canada's participation under development of international rules and standards applicable to biotechnology, as well as traditionally-derived agricultural, agri-food, fish and forest products comprising billions of dollars worth of Canadian imports and exports.	Safe food and fair labelling practices Protection of the health of animals and prevention of the transmission of animal diseases to humans Protection of the plant resource base from regulated pests and diseases			

4.2.4 *Biotechnology Issues*

Initiatives	Key Result Commitment (Linkage)	List of Partner(s)	Money Allocated by Partner(s)	Planned Results
<u>Expert Scientific Panel on the Future of Food Biotechnology:</u> An arm's length expert scientific panel under the auspices of the Royal Society of Canada reported on the future of food biotechnology.	Safe food and fair labelling practices Protection of the health of animals and prevention of the transmission of animal diseases to humans Protection of the plant resource base from regulated pests and diseases	HC CFIA EC	3 Partners total of $309,000	Report identifying the regulatory needs and capacity building required to address the next generation of foods derived through biotechnology (released by the Royal Society on February 5, 2001).
<u>Labelling of Foods Derived Through Biotechnology:</u> Launch of a voluntary labelling standard development process by the Canadian Council of Grocery Distributors and facilitated by the Canadian General Standards Board, an accredited standards development organization.		AAFC CFIA	$250,000	Development of a Canadian voluntary labelling standard.
<u>Codex Ad hoc Working Group on the Labelling of Food Products Derived through Biotechnology:</u> As Chair of the Ad Hoc Working Group established by the Codex Committee on Food Labelling (CCFL), Canada will work to advance progress on the CCFL development of an international standard for the labelling of food biotechnology products.		CFIA HC DFAIT	$206,100	Contribute to the development of an improved CCFL guideline for food products derived through biotechnology.

Initiatives	Key Result Commitment (Linkage)	List of Partner(s)	Money Allocated by Partner(s)	Planned Results
<u>Biosafety Protocol:</u> The Cartagena Protocol on Biosafety was negotiated under the UN Convention on Biological Diversity to define a legally binding international instrument to address possible adverse affects to biodiversity associated with the transboundary movement/trade of living, genetically modified organisms (LMOs). A final text was agreed upon in January 2000.	Safe food and fair labelling practices Protection of the health of animals and prevention of the transmission of animal diseases to humans Protection of the plant resource base from regulated pests and diseases	EC DFAIT CFIA AAFC Canada Grain Commission (CGC) HC Industry Canada (IC) DFO Canadian International Development Agency (CIDA)		• Clarify the outstanding provisions of the Protocol • Contribute to the development of recommendations regarding the implications for Canada of ratification of the Protocol.

Initiatives	Key Result Commitment (Linkage)	List of Partner(s)	Money Allocated by Partner(s)	Planned Results
<u>Investment in Canada's Biotechnology Regulatory System:</u> An investment in Canada's biotechnology regulatory system was made in the Budget 2000, which provided departments and agencies with a total of $90M over three years.	Safe food and fair labelling practices Protection of the health of animals and prevention of the transmission of animal diseases to humans Protection of the plant resource base from regulated pests and diseases	CFIA HC EC DFO NRCan IC		Federal partners are working towards results that contribute to an efficient, effective, and well-respected regulatory system for biotechnology, through: • Meeting technical capacity and resource needs to address the emergence of new biotechnology products • Improving public awareness of and confidence in the regulatory system • Increasing efficiency, effectiveness and timeliness of the regulatory system • Generating knowledge to support the regulatory system.

SECTION V: FINANCIAL INFORMATION

Table 5.1 Summary of Capital Spending by Program and Business Line

($millions)	Forecast Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02	Planned Spending 2002-03	Planned Spending 2003-04
Food Safety	3.4	**7.5**	3.0	3.0
Animal Health	5.1	**5.5**	1.5	1.5
Plant Protection	0.5	**1.8**	0.5	0.5
Total	9.0	**14.8**	5.0	5.0

Table 5.2 Details on Major Capital Spending

($million)	Current Estimated Total Cost	Forecast Spending to March 31, 2000	Planned Spending 2001-02	Planned Spending 2002-03	Planned Spending 2003-04	Future Year Spending Requirement
Projects valued at under $5,000,000 under development						
Food Safety		3.4	**7.5**	3.0	3.0	3.0
Animal Health		5.1	**5.5**	1.5	1.5	1.5
Plant Protection		0.5	**1.8**	0.5	0.5	0.5
Total		9.0	**14.8**	5.0	5.0	5.0

Table 5.3 Summary of Transfer Payments

($millions)	Forecast Spending 2000-01	**Planned Spending 2001-02**	Planned Spending 2002-03	Planned Spending 2003-04
Contributions				
Food Safety Contributions in support of those initiatives that contribute to the improvement, advancement and promotion of the federal inspection system.	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Animal Health Contribution to the provinces in accordance with the Rabies Indemnification Regulations and the Anthrax Indemnification Regulations of the Governor in Council of amounts not exceeding two-fifths of the amounts paid by the provinces to owners of animals dying as result of rabies or anthrax infection.	0.1	**0.1**	0.1	0.1
(S) Compensation payments in accordance with requirements established by Regulations under the *Health of Animals Act* and the *Plant Protection Act*, and authorized pursuant to the *Canadian Food Inspection Agency Act*.	14.0	**1.5**	1.5	1.5
Total Contributions	14.2	**1.7**	1.7	1.7

Note: The Planned Spending of $1.7M represents the Agency baseline reference level. Any increase beyond this amount caused by disease outbreaks will be reimbursed by Treasury Board Secretariat due to the statutory authority of this program.

Table 5.4 Source of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue

($millions)	Forecast Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02	Planned Spending 2002-03	Planned Spending 2003-04
Food Safety				
Proceeds from sale of Crown Land	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Respendable Revenue	37.8	**33.7**	33.7	33.7
Animal Health				
Proceeds from sale of Crown Assets	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Respendable Revenue	7.3	**6.6**	6.6	6.6
Plant Protection				
Proceeds from sale of Crown Assets	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Respendable Revenue	7.6	**7.1**	7.1	7.1
Total Respendable Revenue	53.1	**47.8**	47.8	47.8

Non-Respendable Revenue

($millions)	Forecast Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02	Planned Spending 2002-03	Planned Spending 2003-04
Food Safety				
Other non-tax revenues	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Animal Health				
Other non-tax revenues	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Plant Protection				
Other non-tax revenues	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Total Non-Respendable Revenue	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	53.2	**47.9**	47.9	47.9

Table 5.5 Net Cost of Program for Estimates Year

(Smillions)	Canadian Food Inspection Agency
Planned Spending (Budgetary and Non-budgetary Main Estimates plus adjustments	**378.5**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**13.2**
Contributions covering employees' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	**17.7**
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	**0.0**
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	**0.6**
	31.5
Less: Respendable Revenue	**47.8**
Less: Non-Respendable Revenue	**0.1**
	47.9
2001-02 Net Program Cost	**362.1**

SECTION VI: OTHER INFORMATION

6.1 Statutes and Regulations

Statutes and Regulations currently in force

Acts

Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Act, S.C. 1995, c. 40
Canada Agricultural Products Act, R.S., c. 20 (4th Supp.)
Canadian Food Inspection Agency Act, S.C., 1997, c. 6
Consumer Packaging and Labelling Act,[5] R.S., c. C-38
Food and Drugs Act,[6] R.S., c. F-27
Fish Inspection Act, R.S., 1985, c. F-12
Health of Animals Act, S.C. 1990, c. 21
Meat Inspection Act, R.S., c. 25, (1st Supp.)
Plant Breeders' Rights Act, S.C. 1990, c. 20
Plant Protection Act, S.C. 1990, c. 22
Fertilizers Act, R.S., 1985, c. F-10
Feeds Act, R.S., 1985, c. F-9
Seeds Act, R.S., c. S-8

[5] The CFIA is responsible for the enforcement and administration of those provisions relating to food (SI/99-34; P.C. 1999-534).
[6] The CFIA is responsible for the enforcement of those provisions relating to food (par. 11(3)(a) of the *CFIA Act*), and administration of those provisions relating to food other than provisions related to public health, safety or nutrition (par. 11(3)(b) of the *CFIA Act*).

Regulations

Agriculture and Agri-Food Administrative Monetary Penalties Regulations
Anthrax Indemnification Regulations
Egg Regulations
Eggplants and Tomatoes Production (Central Saanich) Restriction Regulations
Compensation for Destroyed Animals Regulations
Consumer Packaging and Labelling Regulations[7]
Dairy Products Regulations
Export Inspection & Certification Exemption Regulations
Feeds Regulations, 1983
Fertilizers Regulations
Fresh Fruit and Vegetable Regulations
Fish Inspection Regulations
Food and Drug Regulations[8]
Hatchery Exclusion Regulations
Health of Animals Regulations
Honey Regulations
Honeybee Importation Prohibition Regulations, 1999
Licensing and Arbitration Regulations
Livestock and Poultry Carcass Grading Regulations
Maple Products Regulations
Meat Inspection Regulations, 1990
Plant Breeders' Rights Regulations
Plant Protection Regulations
Potato Production and Sale (Central Saanich) Restriction Regulations
Processed Egg Regulations
Processed Products Regulations
Rabies Indemnification Regulations
Reportable Diseases Regulations (GIC)
Seeds Regulations

Orders

Golden Nematode Order
Reportable Diseases Orders
Weed Seeds Order
Seed Variety Order

Ministerial Notices

Canadian Food Inspection Agency Fees Notice

[7] The CFIA is responsible for the enforcement and administration of those provisions relating to food.
[8] The CFIA is responsible for the enforcement of those provisions relating to food (par. 11(3)(a) of the *CFIA Act*), and administration of those provisions relating to food other than provision related to public health, safety or nutrition (par. 11(3)(b) of the *CFIA Act*).

Current Regulatory Initiatives	
Administrative Monetary Penalties Regulations Cattle ID amendment	To be initiated in 2001
Fish Inspection Regulations/CFIA Fees Notice Miscellaneous Amendments Gaspe/Cure Saltfish	 Initiated in 2000 Carry over from 1997
Health of Animals Regulations Reportable/Notifiable Disease Regulations Importation of Live Animals or Germplasm Humane Transportation Standards	 Initiated in 1999 Initiated in 1999 Initiated in 1999
Seeds Regulations, Part II and III Variety Registration Amendment Seed Potatoes Amendments	 Initiated in 1999 Carry over from 1998
Plant Protection Regulations Japanese Barberry	Initiated in 1999
Livestock and Poultry Carcass Grading Regulations Beef Grading Technology	Carry over from 1998
Dairy Products Regulations National Dairy Code	Carry over from 1998
Food and Drug Regulations Regulatory Review	
(i) Exemption from labelling for processing IDs	Carry over from 1998
(ii) Revision to ingredient and component requirements	Carry over from 1998
(iii) Revision to legibility regulations	Carry over from 1998
Amendment of Fat content of Ground meat	Carry over from 1998
Meat Inspection Regulations, 1990 Mechanical Separation of Meat from Bones	Carry over from 1997
Processed Products Regulations Rewrite	Carry over from 1997
Medicated Feed Establishment Registration Regulations	Carry over from 1998
Miscellaneous Omnibus (Standing Joint Committee) Miscellaneous Omnibus Amendments	Initiated in 2000 Initiated in 1998
Miscellaneous Amendments	Initiated in 2000

BUDGET DES DÉPENSES

Agence canadienne d'inspection des aliments

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2002-III-105

ISBN 0-660-61527-4

Agence canadienne d'inspection des aliments

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé :

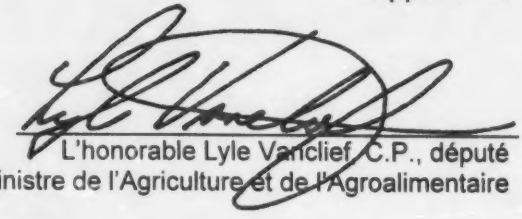

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I : MESSAGE 1

Message du Ministre 1
Déclaration de la direction 3

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE 5

2.1 Mandat, rôles et responsabilités 5
2.2 Programmes – objectif de l'Agence 8
2.3 Contexte de la planification 9
2.4 Dépenses prévues à l'Agence 13

SECTION III : PLANS, RÉSULTATS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES DE L'AGENCE 15

3.1 Salubrité des aliments 15
3.2 Santé des animaux 21
3.3 Protection des végétaux 25

SECTION IV : INITIATIVES CONJOINTES 29

4.1 Initiatives horizontales 29
4.1.1 Initiatives législatives et réglementaires 29
4.1.2 Élargissement de la capacité scientifique 30
4.1.3 Gestion environnementale 31
4.1.4 Prestation de services axés sur les citoyens 31
4.1.5 Gestion des ressources humaines 32
4.1.6 Renseignements justes et gestion financière 33

4.2 Initiatives collectives 34
4.2.1 Des communications efficaces et une participation générale 34
4.2.2 Accroissement de la capacité scientifique et technologique 40
4.2.3 Cadres de réglementation internationaux 41
4.2.4 Les questions relatives à la biotechnologie 43

SECTION V : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS 47

Tableau 5.1 Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité 47
Tableau 5.2 Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations 47
Tableau 5.3 Sommaire des paiements de transfert 48
Tableau 5.4 Source des recettes disponibles et non disponibles 49
Tableau 5.5 Coût net du programme pour l'année budgétaire 50

SECTION VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS 51

6.1 Lois et règlements 51

SECTION I : MESSAGE

Message du Ministre

J'ai le plaisir de déposer le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2001-2002 de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). L'ACIA amorce sa cinquième année d'activité avec un programme précis visant à offrir des services de réglementation fédéraux en matière de salubrité des aliments, de santé des animaux et de protection des végétaux. Ce programme, décrit dans le Rapport, présente les nombreux défis que l'Agence doit relever et, à cet égard, propose un ambitieux plan d'action. Les engagements pris par l'Agence contribuent clairement à la réalisation de l'objectif d'envergure du gouvernement du Canada, celui de continuer à bâtir un Canada plus fort et de plus en plus accueillant et d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.

Le système d'inspection des aliments du Canada est l'un des meilleurs au monde et, pour cette raison, il sert de modèle à l'élaboration de systèmes d'inspection des aliments dans d'autres pays. La salubrité et la valeur nutritive de l'approvisionnement en aliments au Canada sont le résultat des efforts de tous les niveaux de gouvernement, des producteurs, des transformateurs et des distributeurs.

Le rôle de l'Agence est de vérifier si les lois, les règlements et les normes du gouvernement fédéral sont respectés. L'ACIA s'acquitte de cette tâche en mettant en application un programme complet d'inspection et d'exécution. L'Agence aide aussi l'industrie à adopter des programmes de salubrité qui permettent aux responsables de dépister et d'aborder rapidement les problèmes. Elle collabore également avec d'autres intervenants en vue d'éduquer le public sur les précautions à prendre en manipulant la nourriture. Malgré les défis de plus en plus complexes à relever aujourd'hui, tels les progrès accomplis dans le domaine des technologies de transformation, l'accroissement du commerce mondial des aliments et la diversité accrue des circuits de distribution, l'ACIA continue d'axer son travail sur la protection des consommateurs canadiens.

L'Agence a pour mandat de veiller sur notre fonds de ressources animales et végétales, nos cultures, nos forêts et notre bétail en les protégeant contre les parasites et les maladies. L'accroissement du commerce et des déplacements internationaux nous a placés devant l'énorme difficulté d'empêcher les parasites et les maladies de s'introduire au Canada. Parallèlement, on demande à l'Agence de se montrer vigilante afin de contrôler et d'éradiquer les parasites et les maladies ici même au Canada. L'Agence contribue en outre à protéger la santé des animaux et à prévenir la transmission des maladies animales aux humains.

Pour mieux effectuer son travail dans les domaines de la salubrité des aliments, de la santé des animaux et de la protection des végétaux, l'Agence s'est engagée à investir dans la recherche et l'innovation et à établir des partenariats stratégiques. Elle est également déterminée à renforcer les systèmes d'information et à améliorer la communication et la coordination entre tous les niveaux de gouvernement.

L'ACIA continue d'employer une méthode intégrée et globale dans la prestation efficace et efficiente du service d'inspection fédéral et de services connexes concernant les aliments, les animaux et les végétaux. Je vous invite à prendre connaissance du présent *Rapport sur les plans et les priorités* afin de mieux comprendre comment l'Agence canadienne d'inspection des aliments continuera de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens.

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités 2001-2002

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2001-2002 de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies et les résultats prévus;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités (RPP)*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de solides systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le présent RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé, le 28 septembre 2000, la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

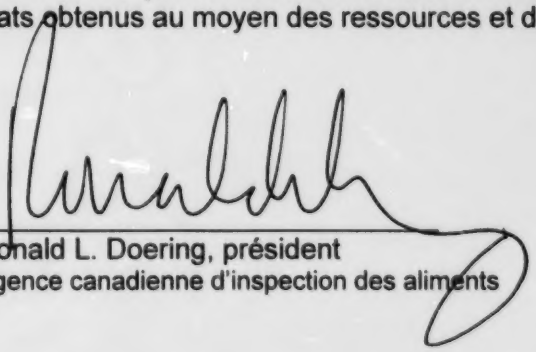

Ronald L. Doering, président
Agence canadienne d'inspection des aliments

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE

2.1 Mandat, rôles et responsabilités

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est chargée d'exécuter tous les programmes fédéraux d'inspection des aliments, de préservation de la santé des animaux et de protection des végétaux.

L'ACIA a pour mandat d'assurer l'administration et l'exécution efficaces de 13 lois et de leurs règlements portant sur la salubrité des aliments, les pratiques équitables d'étiquetage, la santé des animaux et la protection des végétaux.

Dans ce contexte, l'énoncé de mission de l'ACIA résume le but premier et les principes fondamentaux qui guident les efforts de la direction et du personnel de l'ACIA :

Salubrité des aliments, santé des animaux, protection des végétaux

L'Agence canadienne d'inspection des aliments est un organisme scientifique de réglementation des aliments, des animaux et des végétaux du gouvernement fédéral. Nous nous sommes engagés à améliorer la salubrité des aliments réglementés par le gouvernement fédéral et à contribuer à la protection de la santé de notre fonds de ressources animales et végétales.

L'un des principaux rôles de l'Agence est de fournir des services d'inspection et d'exécution. L'ACIA est responsable de l'exécution de la législation fédérale en matière de salubrité des aliments, selon les indications fournies dans les politiques et les normes de Santé Canada. Santé Canada est responsable de l'établissement de politiques et de normes ayant trait à la salubrité des aliments vendus au Canada. Dans les domaines de la santé des animaux et de la protection des végétaux, l'ACIA est responsable à la fois de l'élaboration et de l'administration des politiques ainsi que de l'exécution du mandat fédéral. Les responsabilités fédérales en matière de salubrité des aliments, d'étiquetage équitable, de santé des animaux et de protection des végétaux sont résumées ci-dessous.

Résumé des responsabilités fédérales

	Salubrité des aliments	Étiquetage équitable	Santé des animaux	Protection des végétaux
Politiques/ normes	Santé Canada	ACIA	ACIA	ACIA
Inspection/ exécution	ACIA	ACIA	ACIA	ACIA

L'Agence administre 14 programmes d'inspection ayant trait aux aliments, aux végétaux et aux animaux. Ces programmes portent sur tous les types d'aliments, y compris les denrées agricoles et aquatiques, les produits agricoles tels que les aliments du bétail, les semences et les engrais, la santé des animaux et la protection des végétaux.

L'objet premier des programmes d'inspection des aliments est de vérifier si les fabricants, les importateurs, les distributeurs et les producteurs régis par l'ACIA respectent les normes fédérales établies en matière de salubrité, de qualité, de quantité, de composition, de manipulation, d'identité, de traitement, d'emballage et d'étiquetage.

L'ACIA certifie également que les aliments exportés répondent aux exigences des pays étrangers dans les cas où il y a des accords en matière d'inspection et de certification.

Les programmes sur la santé des animaux et sur la protection des végétaux contribuent à la protection du fonds de ressources animales et végétales du Canada – nos cultures, nos forêts et notre bétail – contre l'introduction et la propagation de parasites et de maladies réglementés qui ont une importance pour la santé humaine, l'environnement et l'économie.

Programmes sur les produits alimentaires : produits laitiers, œufs, poisson, hygiène des viandes, miel, fruits et légumes frais, produits transformés, pratiques équitables d'étiquetage, salubrité des aliments et enquête.

Programmes sur la santé des animaux : santé des animaux, aliments du bétail.

Programmes de protection des végétaux : protection des végétaux, semences, engrais.

Les services de l'ACIA sont fournis par environ 4 800[1] employés très qualifiés qui travaillent dans toutes les régions du Canada. Le personnel de l'ACIA comprend des inspecteurs de premier niveau, des vétérinaires, des agronomes, des scientifiques spécialistes des aliments, des biologistes, des chimistes, des techniciens de laboratoire, des spécialistes de système informatique, du personnel de soutien, des experts en communications, des agents financiers et des analystes de programme et de politique. L'Agence gère l'exécution de son mandat par l'intermédiaire de l'administration centrale et de quatre secteurs opérationnels. Font rapport aux bureaux de secteur 18 bureaux régionaux, 185 bureaux extérieurs et des bureaux logés dans des établissements non fédéraux (c.-à-d. des installations de transformation). En outre, l'ACIA dispose de 22 laboratoires et centres de recherche installés partout au Canada.

Pour exécuter son mandat, l'ACIA compte aussi sur les compétences et le soutien d'autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, des producteurs, de l'industrie, des distributeurs, des détaillants et des consommateurs. Le fonctionnement de l'ACIA est fondé sur la conviction que la façon la plus efficace d'obtenir des résultats est de travailler de concert avec les intéressés et en partenariat avec les consommateurs, l'industrie et les gouvernements.

[1] Total des ETP prévus, 2001-2002

L'ACIA est dirigée par un président qui relève du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Bien que chaque unité organisationnelle, à l'intérieur de l'ACIA, ait un rôle particulier et important à jouer dans l'obtention des résultats, la responsabilité principale des résultats par secteur d'activité est partagée par le vice-président des programmes et le vice-président des opérations qui relèvent du président.

Le graphique qui suit illustre la structure de l'organisation et des secteurs d'activité de l'ACIA :

Secteurs d'activité	(Millions $)	(ETP)
(1) Salubrité des aliments	217,4	3 224
(2) Santé des animaux	66,4	890
(3) Protection des végétaux	46,9	698
Dépenses prévues nettes en 2001-2002	**330,7**	**4 812**

2.2 Programmes – objectif de l'Agence

L'objectif de l'Agence canadienne d'inspection des aliments est de renforcer le système d'assurance de la salubrité des aliments, d'encourager l'équité dans l'étiquetage et de contribuer à la santé des animaux et à la protection des ressources végétales fondamentales.

2.3 Contexte de la planification

Il y a plusieurs facteurs – tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Agence – qui influent sur la planification de l'ACIA. Voici une description des facteurs clés qui ont eu une incidence sur le plan présenté dans ce document.

Les engagements du gouvernement : Le gouvernement du Canada, dans le récent discours du Trône[2], a établi son plan qui « contribuera [...] à créer et à offrir des possibilités nouvelles à toute la population », dans le but d'atteindre un objectif d'envergure, celui de bâtir un pays plus fort et plus accueillant et d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens. Viser particulièrement l'innovation, les idées et le talent dans tous les secteurs et toutes les régions du Canada, voilà qui a une importance particulière pour l'ACIA. L'Agence apporte sa contribution aux engagements du gouvernement relatifs aux « normes élevées en matière de bonne gestion de l'environnement et de sécurité alimentaire », à l'excellence dans la recherche au Canada et à la stratégie globale en matière de sciences et de technologie au pays.

Pour soutenir les efforts d'un gouvernement responsable et répondre aux besoins des Canadiens, le Secrétariat du Conseil du Trésor a défini un programme de gestion à l'intention des ministères et des organismes fédéraux. *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada.* Dans ce document, on se penche sur un certain nombre d'initiatives pangouvernementales auxquelles l'Agence apporte sa contribution. Parmi ces initiatives, il y a la prestation de services axés sur le client; la fonction de contrôleur moderne; le gouvernement en direct; et la création d'un milieu de travail exemplaire.

Perceptions et attentes du public : Les consommateurs canadiens réclament des renseignements plus nombreux et de meilleure qualité sur la salubrité des aliments et les questions de nutrition. Les résultats d'un sondage[3] indiquent que les Canadiens considèrent que la salubrité des aliments est la question la plus importante en matière d'aliments, suivie en deuxième lieu de la nutrition et, enfin, de la qualité. Le public et les médias portent davantage attention à ces questions, surtout depuis que sont survenus, dans d'autres pays, plusieurs incidents dont on a beaucoup parlé, dont la « maladie de la vache folle » et la présence de dioxines dans les aliments du bétail et la détection du E.coli 0157.H7 dans l'eau au Canada.

Les Canadiens s'attendent à ce que les programmes scientifiques du gouvernement fédéral soient de « calibre mondial » et qu'ils comportent des politiques et des interventions qui sont basées sur les meilleurs renseignements et données scientifiques existants. Le public a également reconnu que la

---

[2] Discours du Trône, 37e Session parlementaire du Canada, 30 janvier 2001.

[3] *International Survey on Food Safety and Biotechnology*, Environics Ltd., Toronto, sept. 1999.

salubrité des aliments n'était pas seulement la responsabilité du gouvernement, mais que les consommateurs et l'industrie ont aussi un rôle à jouer dans la prévention des maladies bactériennes d'origine alimentaire. Toutefois, quant au rôle du gouvernement, les Canadiens s'attendent à ce que celui-ci se montre responsable et ouvert et fournisse des services efficaces et efficients.

L'évolution du marché et de l'industrie alimentaire : Il y a un plus grand volume et une plus grande variété d'aliments industriels qui entrent sur le marché aujourd'hui. De plus en plus, les détaillants offrent des repas prêts-à-servir tels que les pâtes, les soupes, les pâtisseries, les sandwichs. On vend des aliments dans des magasins qui ne sont pas traditionnellement associés à la vente de nourriture au détail – les pharmacies, les magasins à rayons et les magasins d'usine.

L'importation de produits alimentaires continuera d'augmenter substantiellement, tout comme le nombre de pays d'où le Canada importe. Cela présente un problème particulier car il peut être difficile de remonter à la source de certains incidents reliés à ces aliments, et l'enquête peut prendre énormément de temps. De plus, on s'attend à ce que les Canadiens achètent davantage de denrées alimentaires via Internet, ce qui devrait aggraver le problème.

De nouveaux produits alimentaires – herbes et produits biologiques, mets ethniques, boissons pour sportifs et boissons nutritives, aliments dérivés des produits de la biotechnologie, aliments organiques et produits nutriceutiques – vont envahir le marché canadien. L'ACIA continuera d'élaborer et d'adapter les méthodes d'inspection et les programmes de formation du personnel pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires.

Contraintes exercées sur le système d'assurance de la salubrité des aliments : Le nombre de cas d'urgence liés à la salubrité des aliments et exigeant une intervention de l'ACIA a sensiblement augmenté au cours des dernières années. Depuis 1996-1997, les rappels d'aliments ont augmenté de 80 % - alors que la première baisse modérée sur 12 mois (5 %) ne survenait que l'année dernière. L'augmentation globale peut être attribuée à l'accroissement du nombre d'enquêtes effectuées par l'ACIA, au nombre plus élevé des cas rapportés d'allergies et des nouveaux agents pathogènes, à l'amélioration des systèmes de surveillance, à la sensibilisation accrue des consommateurs, à l'amélioration des méthodes de détection, à la publication de lignes directrices plus sévères de Santé Canada et à l'augmentation des importations d'aliments, particulièrement ceux qui proviennent de sources non traditionnelles. La complexité et la variété grandissantes des chaînes de production et de distribution des aliments ont également accru les risques d'incidents liés à la salubrité des aliments. La modification des habitudes de consommation a fait connaître aux Canadiens de nouveaux produits alimentaires et, par la même occasion, les a davantage exposés à de nouveaux risques d'intoxication alimentaire. À toutes ces contraintes viennent s'ajouter des changements au sein

de la population active et leurs répercussions sur le recrutement et le maintien d'un effectif qualifié dans le secteur de la réglementation.

Ententes et normes internationales pour les aliments, les végétaux et les animaux : Les relations entre les ententes / normes internationales d'autrefois et d'aujourd'hui deviennent plus complexes, car elles exigent un engagement proactif de l'Agence dans un éventail plus vaste de forums internationaux que par le passé (p. ex., l'inclusion de négociations multilatérales sur l'environnement). Les organismes internationaux de normalisation sont également à élaborer de nouvelles normes plus sévères pour la vérification de la salubrité des aliments et des produits agricoles. Des organisations internationales favorisent actuellement l'établissement de zones déclarées « exemptes de maladies », d'où sont absentes les maladies visées par des règlements, ce qui libéralisera davantage le transport international des aliments, des végétaux et des animaux. Le Canada doit continuer de maintenir l'excellente réputation qu'il s'est faite sur le plan international dans les domaines de la salubrité des aliments, de la santé des animaux et de la protection des végétaux. L'Agence doit aussi continuer d'influer sur l'élaboration de normes d'inspection internationales en jouant un rôle actif au sein des organismes internationaux de normalisation.

Progrès technologiques : La biotechnologie représente un enjeu de plus en plus important et problématique pour les Canadiens. Les préoccupations du public, tant au pays qu'à l'étranger, concernant les produits issus de la biotechnologie continuent de poser problème à l'Agence. Le défi sera de permettre une utilisation sans risque de cette technologie tout en maintenant des exigences réglementaires qui soient suffisamment rigoureuses et observées de façon stricte et uniforme dans le but de protéger tous les Canadiens.

Parmi les autres exemples de progrès technologiques importants qui présentent des difficultés, il y a les systèmes modernisés d'inspection des établissements de transformation de la volaille, le recours possible à l'irradiation, les demandes accrues de surveillance et de contrôle, la détection rapide des maladies et des parasites et les moyens rapides d'échange de renseignements. L'ACIA aura à prendre les mesures nécessaires pour assurer la formation permanente du personnel en vue de l'acquisition de compétences et de connaissances techniques. Il sera essentiel de mettre sur pied des initiatives conjointes avec Santé Canada et les autorités sanitaires provinciales et municipales, particulièrement au chapitre de l'échange de renseignements. Il y aura encore des occasions importantes de dialoguer avec les partenaires, les intéressés et le public, spécialement en ayant recours aux moyens technologiques modernes, notamment Internet.

Efforts de collaboration : Au Canada, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que certaines municipalités, s'occupent des questions de salubrité des aliments, de protection des végétaux et de santé des animaux. Le gouvernement du Canada a ordonné à tous les ministères et organismes de travailler en plus étroite collaboration avec les autorités fédérales, provinciales et territoriales pour arriver à optimiser les ressources, à accroître l'efficience et l'efficacité et à réduire les chevauchements. La participation active au Système canadien de l'inspection des aliments (SCIA), de même que le soutien apporté à ce système, est un exemple de la façon dont l'ACIA travaille en collaboration avec d'autres partenaires. Les partenariats coopératifs entre le gouvernement fédéral, d'une part, et les producteurs, l'industrie et les consommateurs, d'autre part, seront également de plus en plus nombreux.

2.4 Dépenses prévues à l'Agence

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-01 *	**Dépenses prévues 2001-02**	Dépenses prévues 2002-03	Dépenses prévues 2003-04
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	314,3	**360,1**	359,7	359,3
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Moins : recettes disponibles	53,1	**47,8**	47,8	47,8
Total du Budget principal des dépenses	261,2	**312,3**	311,9	311,5
Rajustements **	97,0	**18,4**	15,0	15,0
Dépenses prévues nettes	358,2	**330,7**	326,9	326,5
Moins : recettes non disponibles	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Plus : coût des services reçus sans frais	29,1	**31,5**	31,6	31,6
Total des dépenses prévues	387,2	**362,1**	358,4	358,0

Équivalents temps plein	4 678	**4 812**	4 800	4 800

* Représente la meilleure estimation de dépenses prévues nettes jusqu'à la fin de l'exercice financier.

** Les rajustements représentent des montants approuvés depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) ainsi que certaines initiatives budgétaires.

Nota : En ce qui a trait aux exercices financiers 2001-2002 à 2003-2004, les niveaux de référence ne comprennent pas les rajustements prévus à la suite de l'étude sur les ressources actuelles de l'Agence, qui sera menée par le SCT. Cette étude devrait prendre fin le 31 mars 2001.

SECTION III : PLANS, RÉSULTATS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES DE L'AGENCE

L'Agence canadienne d'inspection des aliments est active dans trois secteurs – la salubrité des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux. On trouvera ci-dessous une description de chaque secteur d'activité, accompagnée des résultats, des activités et des ressources prévus.

3.1 Salubrité des aliments

3.1.1 Objectif du secteur d'activité

Consolider le système d'assurance de la salubrité des aliments et encourager les pratiques équitables d'étiquetage

3.1.2 Description du secteur d'activité

Grâce au secteur d'activité de la salubrité des aliments, nous réglementons les aliments et les produits alimentaires, qui traversent les frontières internationales et interprovinciales, au moyen de toute une gamme d'outils réglementaires, y compris l'enregistrement des établissements, l'inspection des établissements et des produits, la certification des produits, l'octroi de permis aux particuliers ou aux personnes morales et les activités d'application de la loi. Nous appliquons les dispositions des lois concernant la salubrité et la qualité nutritionnelle des aliments vendus au Canada; menons des enquêtes sur la salubrité des aliments, dont certaines se traduisent par un rappel des aliments; exécutons des projets sur l'innocuité des aliments qui ciblent les enjeux ou les produits à risque élevé; favorisons et facilitons la mise en œuvre de systèmes d'assurance de la salubrité des aliments reconnus à l'échelle internationale par les établissements agréés au fédéral; sensibilisons les consommateurs aux enjeux en matière de salubrité des aliments et favorisons leur connaissance de ces denrées; et administrons et appliquons la législation régissant l'équité dans l'étiquetage et les pratiques trompeuses concernant les aliments.

3.1.3 Dépenses prévues nettes et équivalents temps plein

	Prévisions des dépenses 2000-01	**Dépenses prévues 2001-02**	Dépenses prévues 2002-03	Dépenses prévues 2003-04
Dépenses prévues nettes (en millions de dollars)	227,3	**217,4**	215,6	215,3
Équivalents temps plein	3 134	**3 224**	3 216	3 216

3.1.4 Principal engagement en matière de résultats

Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage

3.1.5 Résultats escomptés et activités connexes

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	ACTIVITÉS CONNEXES
Intervention rapide et appropriée en cas d'urgence dans le domaine de la salubrité des aliments	▪ Examen permanent des **processus d'intervention en cas d'urgence** pour améliorer continuellement la capacité de réagir de façon opportune, appropriée et cohérente ▪ Apporter une **assistance scientifique** (connaissances, compétences, outils) aux inspecteurs dans le but d'enquêter sur les épidémies d'intoxications alimentaires et de les contenir ▪ Perfectionner les **systèmes de communication d'urgence** pour assurer la diffusion rapide des renseignements dans les cas d'urgence liés à la salubrité des aliments ▪ Consolider le système de gestion des problèmes pour mieux **retracer l'origine des plaintes et des incidents** ▪ Mettre en œuvre le **Protocole d'intervention en cas d'épidémies d'intoxications alimentaires**, en partenariat avec Santé Canada, les provinces et les territoires ▪ Voir quelles sont les meilleures façons de mettre en commun **les renseignements des bases de données**, en étudiant notamment la faisabilité de relier les bases de données appartenant à d'autres partenaires en matière de santé publique, tels les provinces et les territoires

Principal engagement en matière de résultats : Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	ACTIVITÉS CONNEXES
Adoption, par l'industrie, de pratiques conformes d'inspiration scientifique telles que l'ARMPC	▪ **Favoriser l'emploi, par l'industrie, des principes de l'Analyse des risques et la maîtrise des points critiques (ARMPC)** – détection et contrôle des principaux dangers inhérents à la transformation des aliments et prévention des problèmes de salubrité des aliments ▪ Finaliser les **modifications aux règlements** nécessaires à l'implantation obligatoire du **Programme d'amélioration de la salubrité des aliments (PASA)**, un programme basé sur l'ARMPC, dans tous les établissements de transformation des viandes enregistrés au niveau fédéral ▪ **Aider l'industrie** à perfectionner et à adapter à ses besoins les systèmes d'ARMPC ▪ **Attester** l'utilisation des systèmes d'ARMPC dans les établissements enregistrés au niveau fédéral ▪ **Vérifier régulièrement la conformité** des systèmes d'ARMPC dans les établissements enregistrés au niveau fédéral ▪ Mener à terme les essais pilotes du **Projet de modernisation de l'inspection de la volaille (PMIV)**, un programme basé sur l'ARMPC ▪ **Faire l'essai du PMIV dans les usines de transformation de la volaille** (poule et dinde) ▪ Terminer le projet pilote entrepris avec l'**industrie de l'abattage du porc** pour appliquer l'ARMCP aux opérations de transformation ▪ Apporter au **Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme** et au nouveau **Programme canadien d'adaptation aux mesures de salubrité des aliments** une assistance scientifique et technique en matière de salubrité des aliments

Principal engagement en matière de résultats : Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage *(suite)*

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	ACTIVITÉS CONNEXES

Conformité des produits canadiens et importés avec les normes fédérales de salubrité des aliments	▪ S'assurer que les produits alimentaires canadiens et importés sont conformes aux lois, aux normes et aux règlements fédéraux
	  ▪ **Procéder à l'inspection et à la vérification** des établissements et des produits (ou les deux)
	  ▪ **Examiner** et **éprouver** les échantillons alimentaires pour savoir s'ils présentent des risques de nature chimique, microbiologique et physique
	▪ Mener des **enquêtes** lorsque l'on soupçonne qu'il y a infraction ou que l'on reçoit des plaintes de l'industrie ou des consommateurs
	▪ Prendre des mesures d'**exécution**, au besoin, notamment en retenant ou en saisissant les marchandises, en déclarant inutilisables ou en détruisant les produits non conformes, en rappelant des produits et en engageant des poursuites
	▪ **Élaborer des programmes** conçus pour favoriser la conformité
	▪ **Former le personnel** pour qu'il soit prêt à intervenir si l'on adopte davantage les principes de l'ARMPC et pour qu'il puisse se tenir au courant des nouveaux systèmes de transformation et des nouvelles technologies
	▪ **Élaborer des méthodes d'évaluation de la conformité** :
	  ▪ Procéder à l'essai pilote d'une formule commune d'évaluation des entreprises alimentaires
	  ▪ Normaliser, harmoniser et mettre en œuvre, dans la mesure du possible, une démarche commune en matière d'importations
	▪ **Élaborer des stratégies et des politiques d'exécution** et donner la formation nécessaire pour faire en sorte que le personnel applique de façon équitable, appropriée et uniforme la politique d'exécution
	▪ Élaborer, valider et améliorer une **méthode d'essai** permettant de détecter les dangers d'ordre chimique, microbiologique et physique
	▪ Donner des **conseils scientifiques** sur la salubrité des aliments
	▪ Travailler en **collaboration avec des partenaires pour réduire la nécessité des rappels**. (p. ex., travailler avec l'industrie sur l'étiquetage des allergènes et élaborer des programmes de prévention des allergies à l'intention des fabricants, des importateurs et des distributeurs)
	▪ Travailler dans les **forums internationaux**, comme celui du *Codex Alimentarius*, pour influer sur l'élaboration de normes internationales de salubrité des aliments d'inspiration scientifique; négocier et faire appliquer rigoureusement les accords et les protocoles internationaux sur les aliments

Principal engagement en matière de résultats : Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage *(suite)*

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	ACTIVITÉS CONNEXES

Sensibilisation et information accrues des consommateurs relativement aux problèmes de salubrité des aliments et aux pratiques à respecter dans ce domaine	▪ Renseigner les consommateurs sur la façon appropriée de manipuler les aliments et employer, pour ce faire, les moyens suivants : **site Web, foires commerciales, expositions et communications par lettre**
	▪ Être un membre actif du **Partenariat canadien pour la salubrité des aliments**, une vaste coalition d'intéressés ayant en commun le désir de prévenir les intoxications alimentaires. À ce titre :
	  ▪ Aider à l'élaboration d'une série de **fiches de renseignements**
	  ▪ Contribuer à la publication de **communiqués de presse** reliés à des dates repères concernant les aliments (p. ex., l'Action de grâce)
	  ▪ Participer à des **foires, à des expositions et à des interviews**
	▪ Travailler à accroître l'**interactivité du site Web** pour encourager les consommateurs à l'utiliser comme source de renseignements sur la salubrité des aliments
	▪ Favoriser et offrir un **service électronique d'abonnement aux rappels**

Efficacité des normes et des activités visant à décourager le recours à des pratiques trompeuses	▪ Établir des **normes relatives à l'exactitude des renseignements figurant sur les produits alimentaires**, qu'ils soient d'origine canadienne ou importés
	▪ Mettre au point des **méthodes analytiques d'application des normes**
	▪ S'assurer que le libellé des étiquettes n'est pas faux, trompeur ou malhonnête et que les aliments répondent aux exigences canadiennes en ce qui a trait à la quantité, à la qualité, à la composition et à l'emballage
	  ▪ **Analyser** les produits alimentaires
	  ▪ **Procéder à l'inspection et à la vérification** des systèmes de contrôle de l'industrie
	  ▪ **Mener des enquêtes**
	  ▪ Prendre des **mesures d'exécution**, au besoin
	▪ Tenir à jour un **système d'information sur les plaintes des consommateurs**
	▪ Élaborer des **stratégies pour aider à prévenir les fausses déclarations**, tels les séminaires et la documentation sur le commerce
	▪ Examiner et adapter, suivant le cas, les **stratégies et les outils d'exécution et d'imposition de la conformité**
	▪ **Coordonner les efforts** avec d'autres organismes
	▪ Participer aux travaux des **organismes internationaux de normalisation** en matière d'étiquetage

Principal engagement en matière de résultats : Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage *(suite)*

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	ACTIVITÉS CONNEXES
Conformité des produits alimentaires canadiens avec les exigences d'inspiration scientifique des autres gouvernements en matière de salubrité des aliments, et contribution à l'élaboration de méthodes opérationnelles communes	▪ Négocier et gérer avec d'autres pays **les accords et les protocoles portant sur des produits déterminés** ▪ Promouvoir l'établissement de **solides relations de travail** avec d'autres ministères : Santé Canada, Pêches et Océans Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne de développement international, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Environnement Canada ▪ **Favoriser et élaborer des normes internationales de salubrité des aliments fondées sur des données scientifiques** à l'intérieur du *CODEX Alimentarius* de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations Unies

3.2 Santé des animaux

3.2.1 Objectif

Contribuer à la protection de la santé des animaux et à la prévention de la transmission de maladies animales aux humains

3.2.2 Description

Le secteur de la santé des animaux nous permet d'exécuter des programmes visant à protéger la santé des animaux et à prévenir la transmission des maladies animales aux humains grâce à la surveillance, aux analyses et aux mesures de quarantaine; de satisfaire aux normes de santé et de sécurité internationales et nationales s'appliquant aux animaux, aux produits animaux, aux embryons, à la semence et aux aliments du bétail; de délivrer des certificats d'exportation précisant les exigences s'appliquant aux analyses, au diagnostique, aux installations et à la quarantaine; d'octroyer des permis et d'inspecter les produits biologiques vétérinaires pour en vérifier la pureté et l'innocuité et d'encourager l'équité dans l'étiquetage; de réglementer le transport des animaux pour qu'il se fasse sans cruauté; de réglementer les aliments du bétail à des fins d'innocuité et d'efficacité; et de vérifier que les étiquettes sur les aliments du bétail sont conformes aux exigences sur l'étiquetage et la composition.

3.2.3 Dépenses prévues nettes et équivalents temps plein

	Prévisions des dépenses 2000-01	**Dépenses prévues 2001-02**	Dépenses prévues 2002-03	Dépenses prévues 2003-04
Dépenses prévues nettes (en millions of dollars)	81,3	**66,4**	64,6	64,5
Équivalents temps plein	865	**890**	888	888

3.2.4 Principal engagement en matière de résultats

Protéger la santé des animaux et prévenir la transmission de leurs maladies aux humains

Principal engagement en matière de résultats :
Protéger la santé des animaux et prévenir la transmission de leurs maladies aux humains

3.2.5 Résultats escomptés et activités connexes

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	ACTIVITÉS CONNEXES

Efficacité des normes et des méthodes d'application de la loi destinées à prévenir l'entrée et la propagation au Canada des maladies réglementées des animaux	▪ Élaborer des **politiques d'importations d'inspiration scientifique** pour les animaux vivants et leurs produits
	▪ S'assurer que les normes canadiennes sont respectées en ce qui concerne les animaux importés et canadiens ou leurs produits
	  ▪ **Soumettre à des essais** les animaux, les hardes et les troupeaux canadiens
	  ▪ **Inspecter les importations**
	▪ Recourir aux **autorités d'exécution et d'observation**, au besoin, y compris la mise en quarantaine et la destruction des animaux malades
	▪ **Mener des enquêtes** sur les apparitions présumées d'épizooties
	▪ **Procéder à des enquêtes intensives** pour vérifier si le Canada est exempt des maladies réglementées, notamment les encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST), telles que l'encéphalopathie spongiforme des bovins (EBS) et la maladie débilitante chronique (MDC) chez le wapiti
	▪ Surveiller l'intégrité des processus de **certification de la santé des animaux**
	▪ Participer à la **collecte de renseignements internationaux sur les maladies**, vérifier l'existence de pratiques exemplaires à l'échelle mondiale et travailler dans des forums internationaux, tel l'*Office international des Épizooties*, pour échanger des conseils pratiques et des renseignements sur les maladies animales les plus graves
	▪ Administrer **les indemnités accordées pour la destruction du bétail**, suivant le cas
	▪ Promouvoir les **programmes de prévention des maladies à la ferme**, sensibiliser davantage les producteurs et les spécialistes en santé animale et favoriser les méthodes de gestion de la qualité, telles que l'identification obligatoire du bétail
	▪ S'assurer que **les vaccins** et **les trousses de diagnostic vétérinaires** sont efficaces et sans danger
	▪ Effectuer des **recherches en matière de réglementation** portant sur la santé des animaux
	▪ Donner des **conseils scientifiques** sur la santé des animaux

Principal engagement en matière de résultats :
Protéger la santé des animaux et prévenir la transmission de leurs maladies aux humains *(suite)*

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	ACTIVITÉS CONNEXES
Prévention efficace de la transmission aux humains des maladies des animaux	▪ **Activités de surveillance, d'essai et de contrôle** ▪ **Offrir ses compétences et ses services d'essai en laboratoire** pour détecter la présence de maladies réglementées et exotiques et empêcher leur propagation au Canada ▪ Assurer **une vigilance, un apprentissage et une amélioration** constants fondés sur l'expérience vécue au pays et à l'étranger ▪ Apprendre au personnel les **procédures d'intervention en cas d'urgence** au moyen de simulations et d'autre matériel didactique ▪ Effectuer des **recherches en matière de réglementation** sur la prévention de la transmission des maladies animales aux humains

Respect des normes fédérales en matière de salubrité, d'efficacité et d'étiquetage des aliments du bétail	▪ S'assurer que les aliments du bétail fabriqués au pays ou importés au Canada sont sans danger, efficaces et étiquetés conformément aux normes établies
	  ▪ **Enregistrer les aliments du bétail** avant de les introduire sur le marché
	  ▪ **Surveiller et éprouver** les aliments du bétail pour détecter la présence de résidus nocifs, tels que les métaux lourds, les pesticides et les médicaments
	▪ Élaborer une **politique de gestion des risques de l'équarrissage** pour que soient respectés les mécanismes obligatoires de contrôle de la production, les exigences en matière d'étiquetage et la tenue des dossiers appropriés
	▪ Élaborer, valider et améliorer une **méthodologie analytique** pour les aliments du bétail
	▪ Donner des **conseils scientifiques** sur les aliments du bétail

Principal engagement en matière de résultats : Protéger la santé des animaux et prévenir la transmission de leurs maladies aux humains *(suite)*

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	ACTIVITÉS CONNEXES
Conformité des animaux et des produits d'origine animale canadiens avec les exigences d'inspiration scientifique des autres gouvernements en matière de santé des animaux, et contribution à l'élaboration de méthodes opérationnelles communes	• **Négocier et gérer avec d'autres pays les accords et les protocoles portant sur des produits déterminés** afin de s'assurer que les normes en matière de santé des animaux reposent sur des principes scientifiques et qu'elles sont effectivement respectées de manière à prévenir les perturbations inutiles du commerce • Promouvoir l'établissement de **solides relations de travail** avec nos partenaires fédéraux : Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne de développement international, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international • **Tenir et mettre continuellement à jour la documentation sur les systèmes de protection de la santé des animaux d'autres pays**, ainsi que les exigences établies dans ces pays • **Promouvoir et élaborer des normes internationales d'inspiration scientifique en matière de santé des animaux** sous l'égide de l'*Office international des Épizooties* afin de mieux protéger le fonds de ressources animales au Canada et partout dans le monde • **Procéder à des vérifications des normes adoptées par d'autres pays** lorsqu'ils exportent au Canada

3.3 Protection des végétaux

3.3.1 Objectif

Contribuer à la protection du fonds de ressources végétales contre l'introduction et la propagation de parasites et de maladies réglementés qui ont de l'importance pour les cultures et les forêts du Canada.

3.3.2 Description

Grâce au secteur d'activité de la protection des végétaux, nous pouvons contrôler l'importation et le déplacement national des végétaux, des produits végétaux, y compris les produits forestiers, des engrais et des semences réglementés; empêcher l'introduction au Canada de ravageurs et de maladies faisant l'objet de règlements; et contrôler et/ou éradiquer ceux décelés au Canada; satisfaire aux exigences internationales en matière de contrôle des végétaux et certifier les végétaux et les produits végétaux aux fins du commerce national et de l'exportation; mener des enquêtes sur les insectes qui permettent à l'Agence de détecter de nouvelles populations de ravageurs ou celles qui commencent à s'installer et de réagir rapidement pour empêcher ces derniers de se propager; poursuivre nos activités de renseignements internationales concernant les maladies, négocier avec les pays exportateurs les exigences en matière de santé à l'importation et maintenir une capacité d'intervention d'urgence; certifier les semences et enregistrer les variétés des grandes cultures; accorder la protection des obtentions végétales aux variétés de cultures agricoles et horticoles; réglementer les engrais et les suppléments aux fins de la salubrité et de l'efficacité; et effectuer des évaluations environnementales afin d'approuver la mise en circulation de produits issus de la biotechnologie, y compris les semences, les végétaux et les produits microbiens.

3.3.3 Dépenses prévues nettes et équivalents temps plein

	Prévisions des dépenses 2000-01	**Dépenses prévues 2001-02**	Dépenses prévues 2002-03	Dépenses prévues 2003-04
Dépenses prévues nettes (en millions of dollars)	49,6	**46,9**	46,8	46,7
Équivalents temps plein	678	**698**	696	696

3.3.4 Principal engagement en matière de résultats

Protéger les ressources végétales contre les maladies et les parasites réglementés

Principal engagement en matière de résultats :
Protéger les ressources végétales contre les maladies et les parasites réglementés

3.3.5 Résultats escomptés et activités connexes

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	ACTIVITÉS CONNEXES

Efficacité des normes et des méthodes d'application de la loi destinées à prévenir l'entrée et la propagation au Canada des maladies et des ravageurs réglementés des végétaux	• Élaborer des **politiques et des procédures fondées sur des données scientifiques**
	• S'assurer que les végétaux importés et canadiens et leurs produits satisfont aux normes canadiennes
	  ▪ **Inspecter** les végétaux, les produits végétaux et le matériel qui accompagne les produits expédiés, tels les matériaux d'emballage et les contenants en bois
	  ▪ **Effectuer des tests** pour détecter la présence de maladies et de parasites réglementés étrangers
	  ▪ **Prendre des mesures d'exécution et de surveillance de la conformité**, au besoin
	▪ **Délivrer des permis d'importation** pour les produits agricoles et forestiers et pour d'autres produits végétaux et biologiques
	▪ Procéder à une vérification des **systèmes de protection des végétaux** des principaux partenaires commerciaux
	▪ Surveiller les découvertes de parasites à l'échelle internationale et élargir le **Système d'avertissement rapide de risque phytosanitaire (SARRPS)** pour une détection précoce de nouveaux parasites et de nouvelles maladies
	▪ Mettre en application des **programmes d'éducation et de sensibilisation du public** (p. ex., pour les voyageurs)
	▪ Éprouver et améliorer les **mécanismes de mobilisation et d'intervention en cas d'urgence** (p. ex., pour les voyageurs)
	▪ Évaluer et reconnaître les **systèmes d'assurance de la qualité de l'industrie**
	▪ Mettre en oeuvre **un programme national d'enquêtes** (avec les homologues des gouvernements fédéral et provinciaux) qui permette de détecter les populations nouvelles ou naissantes de parasites, de redéfinir les limites géographiques des populations de parasites, d'établir des zones de quarantaine et de repérer les zones exemptes de parasites
	▪ Élaborer une politique sur les **espèces envahissantes**
	▪ Chercher à conclure des **protocoles d'entente,** au besoin, avec les gouvernements provinciaux et les municipalités, ainsi qu'avec d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral (c.-à-d. la Commission canadienne des grains, le Service canadien des forêts)
	▪ Mettre sur pied **un comité conjoint multijuridictionnel sur la gestion des parasites**
	▪ Continuer à étendre ses compétences en **évaluation et en gestion des risques** afin de détecter les parasites et d'élaborer des politiques

Principal engagement en matière de résultats :
Protéger les ressources végétales contre les maladies et les parasites réglementés *(suite)*

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	ACTIVITÉS CONNEXES
Efficacité des normes et des méthodes d'application de la loi destinées à prévenir l'entrée et la propagation au Canada des maladies et des ravageurs réglementés des végétaux (*suite*)	▪ **S'efforcer de nouer des relations suivies** avec l'ensemble des milieux scientifiques qui se spécialisent dans la protection des végétaux, tant au Canada qu'à l'échelle internationale ▪ **Effectuer des recherches en matière de réglementation** et **donner des conseils scientifiques** sur la protection des végétaux
Respect des normes fédérales de salubrité, de produit et de procédé applicables aux semences et aux engrais	▪ **Réglementer et inspecter** les importations de semences, la production de semences contrôlées et les engrais ▪ **Certifier** les semences et les engrais destinés aux marchés canadien et d'exportation ▪ **Enregistrer** les établissements, les exploitants et les classificateurs oeuvrant dans le domaine des semences ainsi que les établissements de production d'engrais ▪ **S'assurer que les allégations** apparaissant sur les étiquettes de semences et d'engrais sont justes ▪ Assurer la supervision de **l'Institut canadien des semences** – un organisme de vérification ▪ **Contrôler la salubrité et l'efficacité des engrais** destinés aussi bien aux cultures agricoles qu'aux usages domestiques (pelouses, jardins, etc.) ▪ **Enquêter sur les cas présumés de non-conformité,** tant pour les semences que pour les engrais ▪ **Établir de nouvelles normes et réviser les normes existantes**, au besoin, pour favoriser une application uniforme, ainsi que pour tenir compte des toutes dernières découvertes scientifiques et technologiques ▪ Jouer un rôle actif au sein des organisations **multilatérales d'établissement des normes** dans les domaines des semences et des engrais ▪ Procéder à des **évaluations approfondies de la sécurité environnementale** des organismes modifiés grâce à la biotechnologie ▪ Accorder une **protection de « style brevet »** aux nouvelles variétés cultivées en vertu de la *Loi sur la protection des obtentions végétales*

Principal engagement en matière de résultats :
Protéger les ressources végétales contre les maladies et les parasites réglementés *(suite)*

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	ACTIVITÉS CONNEXES
Conformité des végétaux et des produits d'origine végétale canadiens avec les exigences d'inspiration scientifique des autres gouvernements en matière de protection des végétaux, et contribution à l'élaboration de méthodes opérationnelles communes	▪ Négocier et gérer, avec d'autres pays, des **accords et des protocoles portant sur des produits déterminés** afin de faire en sorte que les normes de protection des végétaux reposent sur des principes scientifiques et qu'elles soient effectivement respectées de manière à prévenir les perturbations inutiles du commerce ▪ Promouvoir l'établissement de **solides relations de travail** avec d'autres partenaires fédéraux : Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Service canadien des forêts, l'Agence canadienne de développement international, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Environnement Canada ▪ Promouvoir et élaborer des **normes internationales d'inspiration scientifique en matière de protection des végétaux** conformément à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de son organisme régional, la North American Plant Protection Organization (NAPPO) ▪ Élaborer **des politiques et des normes internationales exhaustives et cohérentes, et des critères de réglementation pour l'évaluation des risques relatifs aux plantes transgéniques et aux microbes nouveaux ainsi qu'à leurs produits**, avec les principaux partenaires commerciaux et les principales organisations internationales

SECTION IV : INITIATIVES CONJOINTES

4.1 Initiatives horizontales

Outre les initiatives présentées dans la section précédente, l'Agence canadienne d'inspection des aliments continuera d'apporter sa contribution à un certain nombre d'initiatives de nature pangouvernementale. En voici quelques-unes :

- initiatives législatives et réglementaires;
- élargissement de la capacité scientifique;
- gestion environnementale;
- prestation de services axés sur les citoyens;
- gestion des ressources humaines;
- information exacte et saine gestion financière.

On trouvera ci-dessous un résumé des principales activités et des résultats escomptés relatifs à chacune de ces initiatives pangouvernementales.

4.1.1 Initiatives législatives et réglementaires

Initiatives	Résultats escomptés
Procéder à une refonte des lois fédérales déjà existantes sur les aliments et les produits agricoles pour en faire une seule loi, exhaustive, et pour **actualiser** d'autres actes administrés et mis en application par l'ACIA.	Normes uniformes et mesures d'exécution.
Promulguer des modifications réglementaires pour **rendre obligatoire l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques (ARMPC) dans le cas de la viande et de la volaille.**	Adoption, par l'industrie, de pratiques de conformité fondées sur des données scientifiques.

4.1.2 Élargissement de la capacité scientifique

Initiatives	Résultats escomptés
Faire en sorte d'offrir des conseils judicieux fondés sur des données scientifiques : Lorsque les gouvernements du Canada et d'autres pays ont récemment pris des décisions concernant la santé publique et la salubrité des aliments, on a pu constater davantage l'importance d'appuyer sur des données scientifiques les conseils susceptibles d'influer sur les décisions touchant les politiques et les règlements gouvernementaux. L'initiative sur les Sciences et la technologie (S et T) du gouvernement du Canada fournit des lignes directrices aux ministères et aux organismes à vocation scientifique (MOVS) du gouvernement fédéral afin de bâtir un cadre fédéral de S-T qui soit plus solide et mieux coordonné. En conséquence, l'ACIA **mettra en œuvre et intégrera, dans les processus d'établissement des priorités et de prise de décisions de l'ACIA, les recommandations contenues dans les rapports du Conseil d'experts en science et en technologie (CEST), intitulés *Avis scientifiques pour l'efficacité gouvernementale* (ASEG)**[4] et ***Vers l'excellence en sciences et en technologie* (VEST)** La stratégie de mise en œuvre de ces recommandations comprendra trois éléments importants : • Promouvoir leur adoption au sein de l'ACIA • Garantir la responsabilisation relative à ces recommandations • Évaluer leur efficacité	Évaluation exhaustive des moyens employés par l'Agence pour satisfaire à ses obligations en regard du rapport VEST, notamment pour savoir comment et où les conseils scientifiques sont utilisés. Avis scientifiques dans tous les cas appropriés de prise de décisions touchant les programmes et les politiques. Confiance assurée du public dans la capacité du gouvernement de s'attaquer aux problèmes d'ordre scientifique. Tenue de forums scientifiques sur la réglementation et la santé publique pour renseigner le personnel sur les nouvelles questions et découvertes d'ordre scientifique et pour faciliter et encourager l'adoption de méthodes stratégiques de planification et de prise de décisions à l'ACIA.
Garantir la capacité de S et T : L'ACIA accroîtra sa capacité de S et T pour être en mesure d'aborder des problèmes d'ordre scientifique et pour **concevoir une nouvelle stratégie de recherche, à l'Agence même,** qui reflète le mandat et les capacités de recherche de l'ACIA et qui soit compatible avec les recommandations des rapports ASEG et VEST.	Création, à l'ACIA, d'un cadre de recherche englobant tant la mise au point d'outils particuliers de gestion des risques que la recherche à long terme sur des sujets propres au mandat de l'Agence.

[4] Le rapport du CEST, *Avis scientifiques pour l'efficacité gouvernementale* (ASEG), a été déposé devant le Cabinet en mai 1999.

4.1.3 Gestion environnementale

Initiatives	Résultats escomptés
Réaliser des évaluations environnementales préalablement à la mise en commerce des produits de la biotechnologie, des aliments du bétail et des engrais.	Évaluations environnementales permettant d'étayer les décisions prises en matière de gestion des risques en ce qui a trait à la mise en commerce des produits de la biotechnologie.
Continuer à mettre en œuvre le **Système de gestion environnementale (SGE)** – terminer l'évaluation de la situation actuelle et élaborer un nouveau plan de mise en œuvre.	L'ACIA respecte les normes fédérales du SGE qui visent à réduire les répercussions environnementales.
Incorporer dans les politiques et le cadre de réglementation de l'Agence les **exigences établies pour les évaluations environnementales dans la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*** **(LCEE).**	La version révisée des politiques et des règlements de l'ACIA est conforme à la LCEE.
Élaborer et mettre en oeuvre un **Plan de gestion des substances toxiques** pour l'ACIA.	Le Plan de gestion des substances toxiques est mis en œuvre et il est conforme aux exigences de la LCPE.
Élaborer et mettre en oeuvre une **politique et un protocole portant sur les espèces envahissantes** pour l'ACIA.	Une politique qui protège la flore et la faune indigènes contre les incursions des espèces envahissantes.

4.1.4 Prestation de services axés sur les citoyens

Initiatives	Résultats escomptés
L'ACIA continuera de **travailler avec le Secrétariat du Conseil du Trésor** sur le programme de changement exposé dans le document *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes – Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada.* L'ACIA travaille à élaborer des normes de service dans un certain nombre de services clés. Ces normes permettront à l'ACIA de fournir des services plus efficients et plus efficaces aux Canadiens.	Des normes de service sont adoptées pour la réalisation des programmes sur l'hygiène des viandes et sur le poisson, tandis qu'un échéancier détaillé d'adoption des normes de service dans d'autres secteurs de programme sera établi d'ici le 1er avril 2002.

4.1.5 Gestion des ressources humaines

Initiative	Résultats escomptés
L'ACIA a élaboré **une stratégie globale des Ressources humaines** pour traiter des nombreux changements et problèmes qui toucheront son secteur d'activité et son personnel, maintenant et dans le futur.	Maintien d'une main-d'œuvre compétente Attraction et maintien en poste des employés ayant les qualités requises Aménagement d'un environnement propice au travail

4.1.6 Renseignements justes et gestion financière

Initiatives	Résultats escomptés
L'implantation réussie du système SAP (systèmes, applications, produits), dans le cadre de la Stratégie d'information financière (SIF), a servi de base à l'établissement d'un ensemble **complet d'états financiers vérifiés pour 1999-2000 selon une comptabilité d'exercice**.	On établit une base permettant de générer davantage de renseignements de gestion utiles tout en assumant les responsabilités de gérance relatives à l'actif et au passif, tant au niveau de l'Agence qu'à l'échelle du gouvernement.
L'implantation du SAP donne à l'Agence les moyens nécessaires **pour fournir des renseignements opportuns et exacts aux gestionnaires**.	Meilleure correspondance entre les coûts d'exécution des programmes et les recettes générées par les mesures de recouvrement des coûts.
Parmi les autres initiatives importantes, il y a l'amélioration de l'établissement des coûts du programme, ce qui permet à l'Agence de s'orienter vers un environnement propre à la modernisation de la fonction de contrôleur.	Amélioration du processus décisionnel en raison d'une meilleure information sur l'établissement des coûts d'un programme.
Ces initiatives seront élargies pour améliorer l'information de gestion financière et du matériel à l'intention des gestionnaires.	Amélioration de l'information financière au niveau de la direction pour étayer les analyses et les rapports budgétaires.
La modernisation de la fonction de contrôleur comporte d'autres volets qui porteront particulièrement sur la refonte des systèmes d'exécution des programmes, qui se fera parallèlement au maintien des contrôles internes appropriés.	Meilleur lien entre les systèmes d'exécution des programmes et les exigences de la gestion financière.
L'Agence participera aussi à l'initiative Gouvernement en direct (GED) au fur et à mesure qu'elle disposera des fonds nécessaires. Les initiatives de GED seront priorisées en fonction des exigences du système opérationnel interne et elles seront achevées au fur et à mesure que les fonds seront disponibles.	Meilleure prestation des services grâce à l'utilisation des technologies de l'information. Accès en direct aux programmes et aux services de l'ACIA.
L'ACIA a mis sur pied un groupe de travail sur l'informatique qui doit élaborer un programme d'investissement renouvelé et viable en ce qui concerne les systèmes informatiques et les infrastructures. De plus, l'Agence modifiera sa fonction de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) et son organisation de GI/TI afin de satisfaire à ses exigences complexes en matière de système et d'infrastructure.	Élaboration d'un programme d'investissement viable dans les domaines des systèmes informatiques et des infrastructures.

4.2 Initiatives collectives

Les initiatives collectives sont celles qui mettent en présence plusieurs partenaires, ministères ou sphères de compétence (ou les trois). La plus grande partie du travail de l'Agence entre dans la catégorie des initiatives collectives. On trouvera dans la section suivante une description des principales initiatives collectives qui contribuent à la réalisation des plans exposés à la section III du présent rapport.

4.2.1 Des communications efficaces et une participation générale

Partenariat canadien pour sensibiliser les consommateurs à la salubrité des aliments	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s)	Résultats escomptés par l'ACIA
Le Partenariat est formé d'une coalition unique des secteurs suivants : l'industrie, les consommateurs, le gouvernement et les organisations des domaines de la santé et de l'environnement; ils travaillent ensemble à faire mieux comprendre au consommateur les intoxications alimentaires et les mesures qui peuvent être prises pour réduire les risques de propagation de la maladie. En décembre 2000, le Partenariat comptait parmi ses 64 membres préoccupés par la question de la salubrité des aliments. Parmi les	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage	ACIA Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) Santé Canada (SC) Autres niveaux de gouvernement	Cotisation de 10 000 $ par membre et un ETP. D'autres contributions en nature sont fournies, bien que la valeur monétaire de ces contributions varie d'une année à l'autre.	Sensibilisation et information accrues des consommateurs relativement aux problèmes de salubrité des aliments et aux pratiques à respecter dans ce domaine.

Partenariat canadien pour sensibiliser les consommateurs à la salubrité des aliments	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s)	Résultats escomptés par l'ACIA
membres fondateurs du Partenariat, on retrouve les organisations qui ont contribué au lancement de la campagne « À bas les BACtéries!^{MC} ». Pour obtenir une liste complète des membres, veuillez consulter le site Web du Partenariat à l'adresse www.canfightbac.org	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage	Groupes de défense des consommateurs et de la protection de la santé et de l'environnement		

Programme canadien d'adaptation aux mesures de salubrité des aliments (PCASA)	Principal engagement en matière de resultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s)	Résultats escomptés par l'ACIA
Le PCASA est un programme national novateur conçu pour aider l'industrie agroalimentaire à élaborer, de façon concertée, des stratégies et des systèmes de gestion globaux en matière de salubrité des aliments. Le PCASA a été conçu par l'ACIA en collaboration avec AAC et des intervenants des industries alimentaires. Le financement obtenu du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) d'AAC aidera les associations ou les groupes nationaux oeuvrant dans la production, la mise en marché, la distribution et la préparation des aliments à élaborer des stratégies, des outils et des systèmes de gestion des risques pour accroître la salubrité des aliments. L'Analyse des risques et la maîtrise des points critiques (ARMPC) est utilisée comme un outil servant à la promotion d'une démarche scientifique cohérente en matière de salubrité des aliments.	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage	ACIA AAC Intervenants de l'industrie	11,4 millions de dollars, plus 4,4 millions en fonds du Programme de partage des frais pour l'investissement, fonds qui sont destinés à la recherche industrielle concertée effectuée à l'appui du programme	Adoption, par l'industrie, de pratiques de conformité d'inspiration scientifique, par exemple l'ARMPC. Respect des normes fédérales en matière de salubrité des aliments pour les produits canadiens et importés.

Programme canadien d'adaptation aux mesures de salubrité des aliments (PCASA)	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s)	Résultats escomptés par l'ACIA
Le PCASA s'ajoute à d'autres initiatives axées sur la salubrité des aliments, notamment le Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme (PCSAF).	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage			

Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme (PCSAF)	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s)	Résultats escomptés par l'ACIA
Le PCSAF est une initiative conjointe du gouvernement fédéral, de l'industrie et d'autres intervenants qui aide les associations nationales de produits agricoles à l'élaboration d'un programme volontaire de salubrité des aliments à la ferme adapté à une collectivité et basé sur les principes de l'ARMPC, ainsi que sur les stratégies et outils qui y sont associés.	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage	ACIA AAC Intervenants du secteur de la production	Sans objet	Meilleure sensibilisation à la nécessité d'une démarche scientifique cohérente en matière de salubrité des aliments et compréhension et adaptation plus grandes dans ce domaine. Cette initiative contribue au développement de la capacité de répondre aux exigences plus grandes en matière de salubrité et au prolongement de la confiance du consommateur vis-à-vis des aliments achetés.

Initiatives fédérales/ provinciales	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s)	Résultats escomptés par l'ACIA
Système canadien de l'inspection des aliments	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage	*Leader :* Groupe de mise en œuvre de l'inspection des aliments au Canada - coprésidé par l'ACIA, Ontario (AGR) et Alberta (Santé). *Coexécutants :* les provinces et les territoires, Santé Canada.	Sans objet	Intervention opportune et appropriée dans les cas d'urgence liés à la salubrité des aliments. Adoption, par l'industrie, de pratiques de conformité d'inspiration scientifique, par exemple l'ARMPC Respect des normes de salubrité des aliments pour les produits canadiens et importés. Sensibilisation et information accrues des consommateurs relativement aux problèmes de salubrité des aliments et aux pratiques à respecter dans ce domaine. Normes et activités efficaces destinées à décourager les pratiques trompeuses. Conformité des produits alimentaires canadiens avec d'autres exigences scientifiques du gouvernement en matière de salubrité des aliments, et contribution à l'élaboration de méthodes opérationnelles communes.

Initiatives fédérales/ provinciales	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s)	Résultats escomptés par l'ACIA
Protocoles d'entente	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage Protéger la santé des animaux et prévenir la transmission de leurs maladies aux humains Protéger les ressources végétales contre les maladies et les parasites réglementés	Direction : conjointe ACIA/SC/ Pêches et Océans avec chaque sphère de compétence		Coopération accrue des services d'inspection entre les membres quand il y a chevauchement des responsabilités.

4.2.2 Accroissement de la capacité scientifique et technologique

Institut canadien pour l'inspection des aliments et la réglementation	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Liste des participants	Montant alloué par les participants	Résultats escomptés par l'ACIA
L'ACIA et l'Université de Guelph ont signé un protocole d'entente le 17 janvier 2000 pour créer l'Institut canadien pour l'inspection des aliments et la réglementation. L'entente porte sur un projet pilote de trois ans dont les avantages manifestes seront évalués à la fin du mandat. L'accord prévoit aussi l'implantation d'un programme d'étude coopératif pour étudiants qui comporte les engagements suivants : • Assurer un emploi d'une durée déterminée à l'ACIA à 10 étudiants ou moins; • Établir le programme de chargés de recherche du président de l'ACIA pour trois étudiants diplômés dans des secteurs d'intérêt prioritaire pour l'ACIA; • Soutenir le programme de promotion étudiante de la sensibilisation et de l'acquisition des connaissances scientifiques (Students Promoting Awareness and Research Knowledge [SPARK]) de l'Université de Guelph; • Échange de personnel et mise en commun de l'expérience; • Sont déjà établis : un comité conjoint de recherche et une chaire de réglementation financée par l'ACIA à l'Université de Guelph.	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage Protéger la santé des animaux et prévenir la transmission de leurs maladies aux humains Protéger les ressources végétales contre les maladies et les parasites réglementés	ACIA Université de Guelph (L'un des objectifs de l'Institut, au cours des quatre prochaines années, est de recruter d'autres membres parmi les ministères et organismes fédéraux et provinciaux, les établissements d'enseignement supérieur et les intervenants de l'industrie ayant des intérêts similaires.)	Budget initial de fonctionnement de 190 000 $ Trois bourses de recherche (assistant) de 25 000 $ chacune sur une base annuelle Soutien annuel de 10 000 $ pour le programme SPARK	Mise sur pied de projets de recherche collective. Recrutement et formation de personnel pour la réglementation des aliments. Meilleure communication des activités de réglementation des aliments. Accroissement des capacités d'inspection, d'essai et de réglementation des aliments.

4.2.3 Cadres de réglementation internationaux

Initiatives	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s)	Résultats escomptés par l'ACIA
Architecture internationale de réglementation en matière de salubrité des aliments, de santé des animaux et de protection des végétaux : L'ACIA dirige ou codirige ou, encore, aide de façon substantielle les équipes interministérielles dont les travaux sont axés sur la conception, la négociation et le fonctionnement d'ententes internationales telles que les suivantes : • Accords commerciaux sur la santé et sur la protection des végétaux (Organisation mondiale du commerce (OMC), Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), Zone de libre-échange de Amériques (ZLEA) [le MAECI codirige ces équipes]). • Convention internationale pour la protection des végétaux : travaux sur les normes de protection des végétaux. • Commission du *Codex Alimentarius* pour les normes sur la salubrité des aliments et la protection des consommateurs (SC codirige ces équipes). • Protocole de Carthagène sur la biosécurité pour la protection de la biodiversité dans le contexte du transport transfrontalier d'organismes vivants modifiés (le MAECI et EC codirigent ces équipes).	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage Protéger la santé des animaux et prévenir la transmission de leurs maladies aux humains Protéger les ressources végétales contre les maladies et les parasites réglementés	ACIA Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) (codirige) AAC SC (codirige) Environnement Canada (EC) (codirige) Ressources naturelles Canada (RNCan) P&O	Sans objet	Réalisation des objectifs du Canada en ce qui concerne la réglementation et d'autres politiques par l'intermédiaire d'un cadre de réglementation international qui répond aux critères suivants : • Il est transparent • Il est basé sur des règles • Il est basé sur les données scientifiques • Il est formé d'éléments qui s'appuient les uns sur les autres

Initiatives	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s)	Résultats escomptés par l'ACIA
• Dialogue sur la politique en matière de salubrité des aliments sous l'égide des chefs d'État du G8, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (SC et le MAECI codirigent ces équipes). • Projets de l'OCDE sur les semences pour faciliter le commerce des semences contrôlées. • Initiative de l'Office international des épizooties pour la santé des animaux. Ces équipes élaborent et mettent en œuvre des énoncés de position et des stratégies en vue de la participation du Canada à l'élaboration de règles et des normes internationales applicables à la biotechnologie, ainsi qu'aux produits agricoles, agroalimentaires, du poisson et des forêts, obtenus de façon traditionnelle, qui représentent des milliards de dollars d'importations et d'exportations canadiennes.	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage Protéger la santé des animaux et prévenir la transmission de leurs maladies aux humains Protéger les ressources végétales contre les maladies et les parasites réglementés			

4.2.4 Les questions relatives à la biotechnologie

Initiatives	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s	Résultats escomptés
<u>Groupe d'experts sur l'avenir de la biotechnologie alimentaire :</u> Un groupe indépendant de spécialistes scientifiques, travaillant sous l'égide de la Société royale du Canada, a dressé un rapport sur l'avenir de la biotechnologie alimentaire.	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage Protéger la santé des animaux et prévenir la transmission de leurs maladies aux humains Protéger les ressources végétales contre les maladies et les parasites réglementés	SC ACIA EC	Total de 309 000 $ avec la participation de trois partenaires	Rapport indiquant les obligations réglementaires et le renforcement des capacités qui se révéleront nécessaires pour traiter la prochaine génération d'aliments issus de la biotechnologie, rapport que la Société royale doit rendre public le 5 février 2001.
<u>Étiquetage des aliments issus de la biotechnologie :</u> Amorce d'un processus d'élaboration de normes d'étiquetage facultatif du Conseil canadien de la distribution alimentaire, projet facilité par l'Office des normes générales du Canada, un organisme accrédité d'élaboration de normes.		AAC ACIA	250 000 $	Élaboration d'une norme canadienne d'étiquetage volontaire.
<u>Groupe de travail spécial du Codex pour l'étiquetage des produits alimentaires issus de la biotechnologie :</u> En sa qualité de président du groupe de travail spécial établi par le Comité du Codex sur l'étiquetage des aliments (CCEA), le Canada s'emploiera à faire progresser l'élaboration, par le CCEA, d'une norme internationale pour l'étiquetage des produits de la biotechnologie alimentaire.		ACIA SC MAECI	206 100 $	Contribution à l'élaboration d'une ligne directrice améliorée du CCEA pour les produits alimentaires issus de la biotechnologie.

Initiatives	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s	Résultats escomptés
<u>Protocole sur la biosécurité :</u> Le Protocole de Carthagène sur la biosécurité a été négocié dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique afin de définir un instrument international ayant force obligatoire permettant d'étudier la question des effets néfastes possibles de la biodiversité associés au transport et au mouvement transfrontalier d'organismes vivants génétiquement modifiés. On s'est entendu sur le libellé d'un texte final en janvier 2000.	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage Protéger la santé des animaux et prévenir la transmission de leurs maladies aux humains Protéger les ressources végétales contre les maladies et les parasites réglementés	EC MAECI ACIA AAC Commission canadienne du grain (CCG) SC Industrie Canada (IC) P&O Agence canadienne du développement international (ACDI)		• Clarifier les dispositions en suspens du Protocole • Contribuer à la formulation de recommandations concernant les conséquences de la ratification du Protocole pour le Canada.

Initiatives	Principal engagement en matière de résultats (corrélation)	Partenaire(s)	Montant alloué par le(s) partenaire(s	Résultats escomptés
<u>Investissement dans le système de réglementation de la biotechnologie au Canada :</u> Le budget de l'an 2000 prévoyait un investissement dans le système de réglementation de la biotechnologie du Canada, ce qui a permis aux ministères et aux organismes intéressés de recevoir une somme totale de 90 M$ sur trois ans.	Veiller à la salubrité des aliments et à l'honnêteté des pratiques d'étiquetage. Protéger la santé des animaux et prévenir la transmission de leurs maladies aux humains Protéger les ressources végétales contre les maladies et les parasites réglementés	ACIA SC EC P&O RNCan IC		Les partenaires fédéraux cherchent à atteindre des résultats susceptibles de contribuer à l'efficience, à l'efficacité et à l'observation fidèle d'un système de réglementation applicable à la biotechnologie en employant les moyens suivants : • Ils doivent répondre à certaines exigences techniques et combler certains besoins en ressources pour être en mesure de faire face à l'apparition de nouveaux produits issus de la biotechnologie • Sensibiliser davantage le public et l'inciter à faire davantage confiance au système de réglementation • Accroître l'efficience, l'efficacité et l'opportunité du système de réglementation • Accroître les connaissances nécessaires au fonctionnement du système de réglementation

SECTION V : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 5.1 Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-01	**Dépenses prévues 2001-02**	Dépenses prévues 2002-03	Dépenses prévues 2003-04
Salubrité des aliments	3,4	**7,5**	3,0	3,0
Santé des animaux	5,1	**5,5**	1,5	1,5
Protection des végétaux	0,5	**1,8**	0,5	0,5
Total	9,0	**14,8**	5,0	5,0

Tableau 5.2 Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Coût prévu jusqu'au 31 mars 2000	**Prévisions des dépenses 2001-02**	Dépenses prévues 2002-03	Dépenses prévues 2003-04	Besoins pour les exercises ultérieurs
Projets en cours d'élaboration évalués à moins de 5 000 000 $						
Salubrité des aliments		3,4	**7,5**	3,0	3,0	3,0
Santé des animaux		5,1	**5,5**	1,5	1,5	1,5
Protection des végétaux		0,5	**1,8**	0,5	0,5	0,5
Total		9,0	**14,8**	5,0	5,0	5,0

Tableau 5.3 Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-01	Dépenses prévues 2001-02	Dépenses prévues 2002-03	Dépenses prévues 2003-04
Contributions				
Salubrité des aliments Contributions à l'appui des initiatives contribuant à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection.	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Santé des animaux Versement aux provinces, conformément au *Règlement d'indemnisation relatif à la rage* et au *Règlement d'indemnisation relatif à l'anthrax*, édictés par le gouverneur en conseil, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes de ceux payés par les provinces aux propriétaires d'animaux qui meurent de la rage ou de la fièvre charbonneuse.	0,1	**0,1**	0,1	0,1
(S) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des plantes*, qu'autorise la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*.	14,0	**1,5**	1,5	1,5
Total des contributions	14,2	**1,7**	1,7	1,7

Nota : Les dépenses prévues de 1,7 millions de dollars représentent le niveau de référence de base de l'ACIA. Toute augmentation au-delà de ce montant occasionnée par l'apparition de maladies sera remboursée par le Secrétariat du Conseil du Trésor conformément aux dispositions législatives régissant ce programme.

Tableau 5.4 Source des recettes disponibles et non disponibles

Recettes disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-01	Dépenses prévues 2001-02	Dépenses prévues 2002-03	Dépenses prévues 2003-04
Salubrité des aliments				
Produits de la vente des biens de l'État	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Recettes disponibles	37,8	**33,7**	33,7	33,7
Santé des animaux				
Produits de la vente des biens de l'État	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Recettes disponibles	7,3	**6,6**	6,6	6,6
Protection des végétaux				
Produits de la vente des biens de l'État	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Recettes disponibles	7,6	**7,1**	7,1	7,1
Total des recettes disponibles	53,1	**47,8**	47,8	47,8

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-01	Dépenses prévues 2001-02	Dépenses prévues 2002-03	Dépenses prévues 2003-04
Salubrité des aliments				
Autres recettes non fiscales	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Santé des animaux				
Autres recettes non fiscales	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Protection des végétaux				
Autres recettes non fiscales	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Total des recettes disponibles	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Total des recettes disponibles et non disponibles	53,2	**47,9**	47,9	47,9

Tableau 5.5 Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	Agence canadienne d'inspection des aliments
Dépenses prévues (budgétaires et non budgétaires du Budget principal des dépenses plus rajustements)	**378,5**
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**13,2**
Cotisations des employés aux régimes d'assurance de l'employeur et coûts payés par le SCT	**17,7**
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	**0,0**
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par le ministère de la Justice	**0,6**
	31,5
Moins : Recettes disponibles	**47,8**
Moins : Recettes non disponibles	**0,1**
	47,9
Coût net du programme pour 2001-2002	**362,1**

SECTION VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS

6.1 Lois et règlements

Lois et règlements en vigueur

Lois

Règlements sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, L.C. 1995, ch. 40
Loi sur les produits agricoles au Canada, R.S., ch. 20 (4e suppl.)
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, L.C., 1997, ch. 6
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation,[5] L.R., ch. C-38
Loi sur les aliments et drogues,[6] L.R., ch. F-27
Loi sur l'inspection du poisson, L.R., 1985, ch. F-12
Loi sur la santé des animaux, L.C., 1990, ch. 21
Loi sur l'inspection des viandes, L.R., ch. 25, (1er suppl.)
Loi sur la protection des obtentions végétales, L.C. 1990, ch. 20
Loi sur la protection des végétaux, L.C., 1990, ch. 22
Loi sur les engrais, L.R., 1985, ch. F-10
Loi relative aux aliments du bétail, L.R., 1985, ch. F-9
Loi sur les semences, L.R., ch. S-8

[5] L'ACIA est responsable de l'application et de l'administration des dispositions relatives aux aliments (SI/99-34; P.C. 1999-534).

[6] L'ACIA est responsable de l'application et de l'administration des dispositions relatives aux aliments (alinéa 11(3)*a*) de la *Loi sur l'ACIA*), autres que celles relatives à la santé publique, à l'innocuité ou à la nutrition (alinéa 11(3)*b*) de la *Loi sur l'ACIA*).

Règlements

Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire
Règlement d'indemnisation relatif à l'anthrax
Règlement sur les œufs
Règlement sur la production d'aubergines et de tomates (Central Saanich)
Règlement sur les plafonds des valeurs marchandes des animaux devant être détruits
Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation[7]
Règlement sur les produits laitiers
Règlement exemptant certains animaux de l'inspection et du certificat d'exportation
Règlement de 1983 sur les aliments du bétail
Règlement sur les engrais
Règlement sur les fruits et légumes frais
Règlement sur l'inspection du poisson
Règlement sur les aliments et drogues[8]
Règlement sur l'exclusion de la définition de couvoir
Règlement sur la santé des animaux
Règlement sur le miel
Règlement interdisant l'importation des abeilles domestiques, 1999
Règlement sur la délivrance de permis et l'arbitrage
Règlement sur la classification des carcasses de bétail et de volaille
Règlement sur les produits de l'érable
Règlement de 1990 sur l'inspection des viandes
Règlement sur la protection des obtentions végétales
Règlement sur la protection des végétaux
Règlement visant à restreindre la production et à interdire la vente de pommes de terre (Central Saanich).
Règlement sur les œufs transformés
Règlement sur les produits transformés
Règlement d'indemnisation relatif à la rage
Règlement sur les maladies déclarables (GIC)
Règlement sur les semences

---

[7] L'ACIA est responsable de l'application et de l'administration des dispositions relatives aux aliments.

[8] L'ACIA est responsable de l'application et de l'administration des dispositions relatives aux aliments (alinéa 11(3)*a*) de la *Loi sur l'ACIA*), autres que celles relatives à la santé publique, à l'innocuité ou à la nutrition (alinéa 11(3)*b*) de la *Loi sur l'ACIA*).

Ordonnances

Ordonnance sur le nématod[illegible]loré
Arrêtés sur les maladies à d[illegible]aration obligatoire
Arrêté sur les graines de mauvaises herbes
Arrêté sur les variétés de semences

Avis ministériels

Avis sur les prix de l'Agence canadienne d'inspection des aliments

Initiatives de réglementation en cours	
Règlement sur les sanctions en matière d'agriculture et d'agroalimentaire Modification relative à l'identification des bovins	À être amorcé en 2001
Règlement sur l'inspection du poisson / Avis sur les prix de l'ACIA Modifications diverses Poisson salé de type Gaspé	 Amorcé en 2000 Reporté de1997
Règlement sur la santé des animaux Règlement sur les maladies déclarables ou à déclaration obligatoire Importation d'animaux vivants ou de leur matériel génétique Normes de transport sans cruauté	 Amorcé en 1999 Amorcé en 1999 Amorcé en 1999
Règlement sur les semences, Parties II et III Modification relative à l'homologation des variétés Plants de pommes de terre - Modifications	Amorcé en 1999 Reporté de 1998
Règlement sur la protection des végétaux Épine-vinette du Japon	Amorcé en 1999
Règlement sur la classification des carcasses de bétail et de volaille Méthode de classement du bœuf	Reporté de 1998
Règlement sur les produits laitiers Code laitier national	Reporté de 1998
Règlement sur les aliments et drogues Examen réglementaire	
(i) Exemption de l'étiquetage pour les adjuvants de fabrication	Reporté de 1998
(ii) Révision des exigences relatives aux ingrédients et aux composants	Reporté de 1998
(iii) Révision des dispositions sur la lisibilité	Reporté de 1998
Modification de la teneur en gras de la viande hachée	Reporté de 1998
Règlement de 1990 sur l'inspection des viandes Séparation mécanique de la viande et des os	Reporté de 1997
Règlement sur les produits transformés Réécriture	Reporté de 1997
Règlement sur l'enregistrement des établissements d'aliments du bétail médicamentés	Reporté de 1998
Initiatives d'ensemble diverses (Comité mixte permanent) Modifications d'ensemble diverses	Amorcé en 2000 Amorcé en 1998
Modifications diverses	Amorcé en 2000